

# BILAN DE LA CONCERTATION







## 4-7/ Introduction

1. Éléments de contexte
2. Les instances de gouvernance
3. Rappel du cadre juridique
4. Les modalités de concertation définies par le comité syndical

## 8-22/ Les outils d'information et de pédagogie

1. Le site internet du PETR et des EPCI
2. Les réseaux sociaux du PETR et des EPCI
3. La "lettre d'info"
4. Les bulletins intercommunaux et communaux
5. Les guides et autres documents
6. Les rapports d'activité
7. Les articles dans la presse locale
8. Les visites et conférences

## 23-38/ Les outils de participation

1. A l'attention des élus
2. A l'attention des acteurs économiques
3. A l'attention des techniciens
4. A l'attention des partenaires
5. A l'attention du conseil de développement
6. A l'attention des associations, habitants et usagers du territoire
7. A l'attention des territoires transfrontaliers

## 39-40/ Synthèse du bilan de la concertation

## 42/ Conclusion

## # Éléments de contexte

En 2017, l'adhésion de la commune de Grussenheim à la Communauté de communes du Ried de Marckolsheim a emporté l'extension correspondante du périmètre du SCoT. Le code de l'urbanisme prévoit qu'il appartient à l'établissement public en charge du SCoT de prescrire la révision du schéma afin de **couvrir la totalité de son périmètre**. Ainsi, au-delà des ajustements qui semblaient nécessaires au regard de l'**analyse des résultats de l'application du schéma**, le Comité syndical devait prescrire la révision du SCoT de Sélestat et sa Région, afin d'y intégrer la commune de Grussenheim.

La révision générale du SCoT de Sélestat et sa Région a été **prescrite en décembre 2019** pour élaborer un projet à l'échelle de ce nouveau territoire et pour se mettre en conformité avec les nouvelles lois en vigueur. En **octobre 2022**, cette délibération a été complétée afin de prescrire un **SCoT valant PCAET** tel que le permet l'ordonnance du 17 juin 2020 relative à la modernisation des SCoT.

### Enjeux et objectifs de la révision :

- Tenir compte des conclusions de l'analyse des résultats d'application à 6 ans du schéma en vigueur;
- Se doter d'un nouveau SCoT à l'échelle du nouveau périmètre comprenant désormais 52 communes ;
- Adapter le SCoT aux évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis son approbation ;
- « Moderniser » le contenu du SCoT ;



## Les principales étapes de la révision générale du SCoT valant PCAET ont été les suivantes :

- La délibération de **prescription de la révision du SCoT** a été prise en Comité syndical le 10 décembre 2019 ;
- La délibération du 10 décembre 2019 a été complétée lors du Comité syndical du 20 octobre 2022 afin de **prescrire un SCoT valant PCAET** tel que le permet l'ordonnance du 17 juin 2020 relative à la modernisation des SCoT ;
- Un **séminaire de lancement politique** intitulé « Le SCoT un projet partagé pour le territoire du PETR Sélestat Alsace centrale » a été organisé le 10 décembre 2022 ;
- Les différents travaux et rencontres organisés en 2023 ont permis **d'élaborer un Projet d'Aménagement Stratégique** qui se décline en cinq axes. Ces différents axes et leurs sous-parties ont été présentés en Comité syndical, le mardi 19 décembre 2023. La nouvelle armature urbaine, retravaillée dans le cadre de la révision sur la base des éléments de diagnostic et des volontés politiques, a été présentée lors de cette même séance ;
- Une première **réunion des Personnes Publiques Associées** (PPA) et autres partenaires consultés a été organisée le jeudi 22 février 2024 ;
- Le diagnostic du **rapport de présentation ainsi que l'état initial de l'environnement** ont été réalisés entre janvier 2023 et février 2025 ;
- Le **débat sur le projet d'aménagement stratégique (PAS)** s'est tenu lors du Comité syndical du 23 avril 2025 ;
- Le **document d'orientation et d'objectifs** a été défini entre février 2024 et octobre 2025, sur la base de différents temps de travail avec les élus, en prenant en compte les apports des réunions avec le public, les techniciens des collectivités, les acteurs économiques, les partenaires et les personnes publiques associées ;
- Une seconde **réunion des Personnes Publiques Associées** (PPA) et autres partenaires consultés a été organisée le lundi 6 octobre 2025 ;
- L'**évaluation environnementale** a été menée de façon itérative tout au long du processus de révision du SCoT valant PCAET.

# # Les instances de gouvernance

Afin de conduire la révision du SCoT valant PCAET dans une démarche partagée, concertée et représentative, **plusieurs instances de gouvernance et de travail ont été mises en place**. Celles-ci ont pour vocation d'assurer une coordination efficace entre les élus, les techniciens, les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire, tout en veillant à une **représentation équilibrée de l'ensemble du périmètre du SCoT**.

Le PETR a en effet souhaité que chaque intercommunalité puisse être associée et représentée dans les différentes instances, garantissant ainsi la **prise en compte des spécificités locales et la cohérence du projet à l'échelle du territoire**. Ces instances ont pour mission de suivre l'avancement des travaux, d'éclairer les choix stratégiques et d'assurer une appropriation collective du projet de territoire.

## Comité syndical

**Instance délibérante** se réunissant à minima pour le débat sur le PAS, l'arrêt et l'approbation du SCoT.

## Comité de suivi

Composé des membres du **bureau syndical**.  
Instance en charge des principaux arbitrages.  
Il s'est réuni à 7 reprises (principalement pour élaborer le DOO).

## Comité Restreint

### Instance de pilotage politique de proximité

Composé de Patrick BARBIER - Président du PETR et VP de la CCST ; Catherine GREIGERT - VP aménagement du territoire du PETR et VP de la CCRM ; Noëllie HESTIN - VP Energie-Climat du PETR et VP de la CCVA et Serge JANUS - VP du PETR et Président de la CCVV. Il s'est réuni à 28 reprises.

## Équipe technique

### Instance de travail technique

Composé des techniciens du PETR et de l'ADEUS.  
Articulation entre les équipes internes à chaque structure (ADEUS / PETR).



## # Rappel du cadre juridique

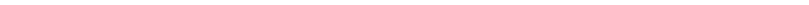
Les articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme encadrent les modalités de concertation du SCoT. La révision du Schéma de cohérence territoriale doit faire l'objet d'une **concertation qui associe à la fois les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées** et ce, pendant toute la durée de la révision du document d'urbanisme. Elle doit permettre à toute personne d'accéder aux informations relatives au projet de SCoT et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées. Conformément à l'article R. 229-53 du Code de l'environnement, les modalités de concertation relatives au PCAET doivent être définies par la collectivité qui engage le PCAET.

## # Les modalités de concertation définies par le comité syndical

La délibération du Comité syndical du 10 décembre 2019, prescrivant la révision du schéma, mentionne :

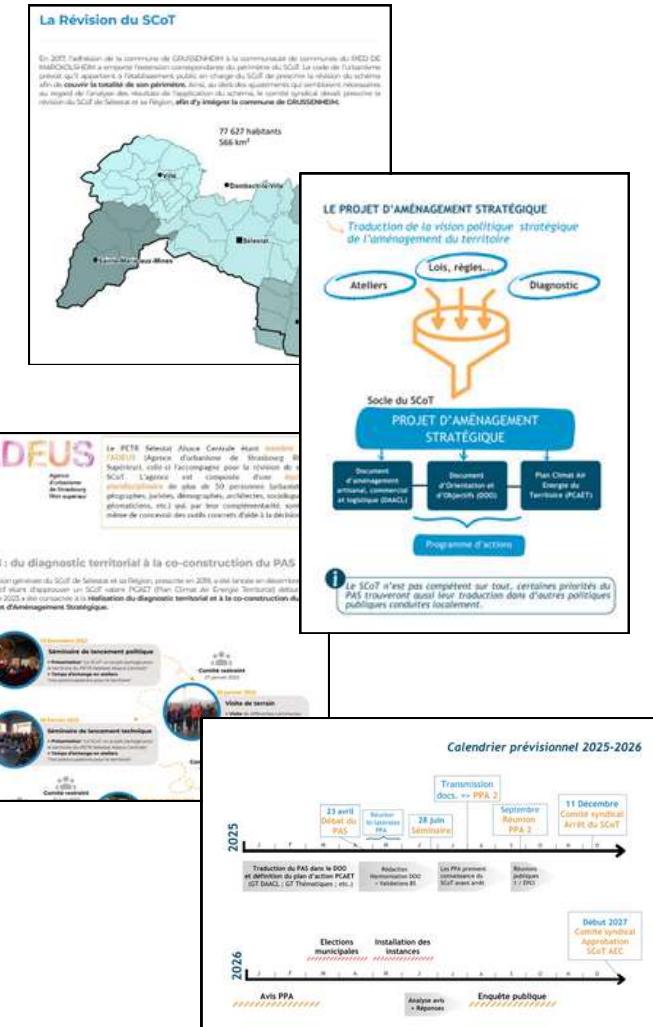
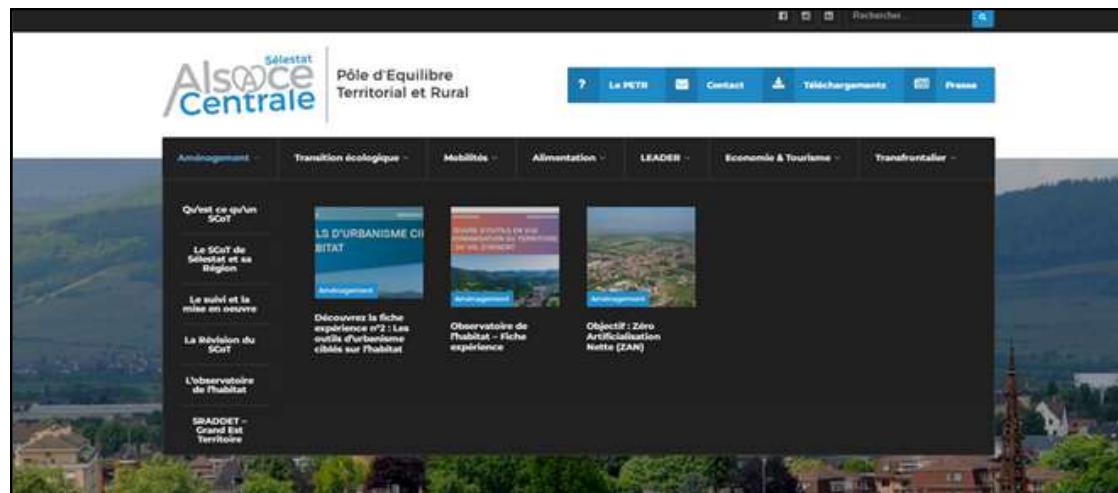
*« Une concertation sera mise en œuvre durant toute l'élaboration du projet de révision, qui pourrait reposer sur : la mise à disposition du public des éléments du dossier de révision (actualisation du diagnostic, projet d'aménagement stratégique, objectifs et orientations), sur le site internet du PETR (avec lien à partir des sites des communautés membres) et à partir d'un poste informatique accessible au siège de chacune des quatre communautés de communes membres du PETR ; le recueil des observations sur des registres tenus à la disposition du public dans les locaux du PETR ainsi que dans les quatre communautés membres ; ces observations pourront aussi être adressées au PETR par voie postale ou numérique ; une réunion ouverte au public organisée entre le débat sur les orientations et l'arrêt du projet au sein de chacune des quatre communautés membres. »*

# Les outils d'information et de pédagogie



Le site internet du PETR et des EPCI

Le site internet du PETR Sélestat Alsace centrale comporte une rubrique « Aménagement » destinée en grande partie à traiter des sujets qui concernent le SCoT : « Qu'est-ce qu'un SCoT ? » ; « Le SCoT de Sélestat et sa Région » ; « Le suivi et la mise en œuvre » ; et « **La révision du SCoT** ». Cette dernière partie a été **régulièrement mise à jour** durant toute l'élaboration du projet de révision afin d'exposer les enjeux et objectifs de la révision, les temps forts, le calendrier prévisionnel, les supports de présentation ainsi que les documents en projet dès lors qu'ils étaient suffisamment avancés pour être partagés (diagnostic, projet d'aménagement stratégique, document d'orientation et d'objectifs, appel à contribution concernant le programme d'actions).



ILLUSTRATIONS : PAGE D'ACCUEIL DU SITE [HTTPS://SELESTAT-ALSACE-CENTRALE.FR/](https://SELESTAT-ALSACE-CENTRALE.FR/) ET RUBRIQUE « AMÉNAGEMENT - « LA REVISION DU SCOT »

Le PETR Sélestat Alsace centrale a tenu informé l'ensemble des collectivités membres du territoire, de l'avancée de la procédure et de l'évolution des documents constitutifs du SCoT valant PCAET, par voie électronique et aux phases clés du projet. En outre, les sites internet des quatre intercommunalités membres du PETR comportent une page présentant brièvement le SCoT, son rôle, tout en renvoyant au site internet du PETR Sélestat Alsace centrale concernant la révision en cours, ceci pour permettre au plus grand nombre d'accéder directement aux documents en projet de la révision. Plusieurs communes ont également communiqué sur la révision du SCoT valant PCAET via leurs sites internet.

The image displays six screenshots of local government websites, each showing a different approach to communicating the SCoT revision process:

- Lièpvre:** Shows a banner for the SCoT revision and a link to the PETR website for more information.
- Marckolsheim:** Features a large image of a bridge and a banner for the SCoT, with a link to the PETR website.
- CCVA (Valley of the River):** Shows a banner for the SCoT revision and a link to the PETR website.
- CCRM (Community of Municipalities of Ried):** Shows a banner for the SCoT revision and a link to the PETR website.
- CCST (Community of Municipalities of Sélestat):** Shows a banner for the SCoT revision and a link to the PETR website.
- PETR Sélestat Alsace Centrale:** Shows a banner for the SCoT revision and a link to the PETR website.

ILLUSTRATIONS : SITES INTERNET DE LA CCVA ; CCVV ; CCRM ; CCST ; LIÈPVRE ET MARCKOLSHEIM

# # Les réseaux sociaux du PETR et des EPCI

Dans le cadre de la révision du SCoT valant PCAET, les réseaux sociaux ont constitué l'un des principaux vecteurs d'information et de mobilisation du public. Le PETR, ainsi que les collectivités membres du territoire, ont relayé régulièrement des actualités relatives à l'avancement des travaux, aux temps de concertation et aux grandes étapes du projet sur leurs différents canaux numériques (Facebook, LinkedIn, Instagram, etc.). A noter que la page Facebook du PETR a 1.4k followers.

Ces publications ont permis de toucher un large public, d'assurer une diffusion continue et réactive de l'information, et de renforcer la visibilité de la démarche. Les exemples ci-après illustrent la diversité des supports et des messages diffusés tout au long du processus de révision.



**PETR Sélestat Alsace Centrale**  
Publié par Laurie Hœhn • 13 décembre 2022 • 33

**PRÉPARER LE FUTUR DE NOTRE TERRITOIRE**

Près de 80 élus d'Alsace Centrale se sont réunis à Villé samedi pour le séminaire de lancement de la Révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Sélestat et sa Région.

✓ Au programme de cette matinée :

- Une introduction par **Patrick Barbier** - Président du PETR, Catherine Greigert - Vice-Présidente Aménagement du Territoire et **Noëlla Hestrin** - Vice-Présidente Energie-Climat, qui ont rappelé l'importance des enjeux de cette révision qui permettra au PETR de se doter d'un SCoT valant PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).
- Une présentation par l'équipe technique du PETR et l'**Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur** mentionnant les objectifs et les étapes de la révision du document d'urbanisme.

Des temps d'échange en atelier autour des thématiques suivantes :

- Vivre au quotidien dans mon territoire
- Les transitions écologiques et énergétiques dans mon territoire
- Les ressorts de l'économie dans mon territoire

Les échanges ont été riches et les préoccupations des élus sont nombreuses : de nouvelles séquences de travail suivront !

Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site internet du PETR / Liens en commentaires ?

#urbanisme #planification #alsacecentrale #aménagement #coconstruction #habitat #économie #mobilité #transition

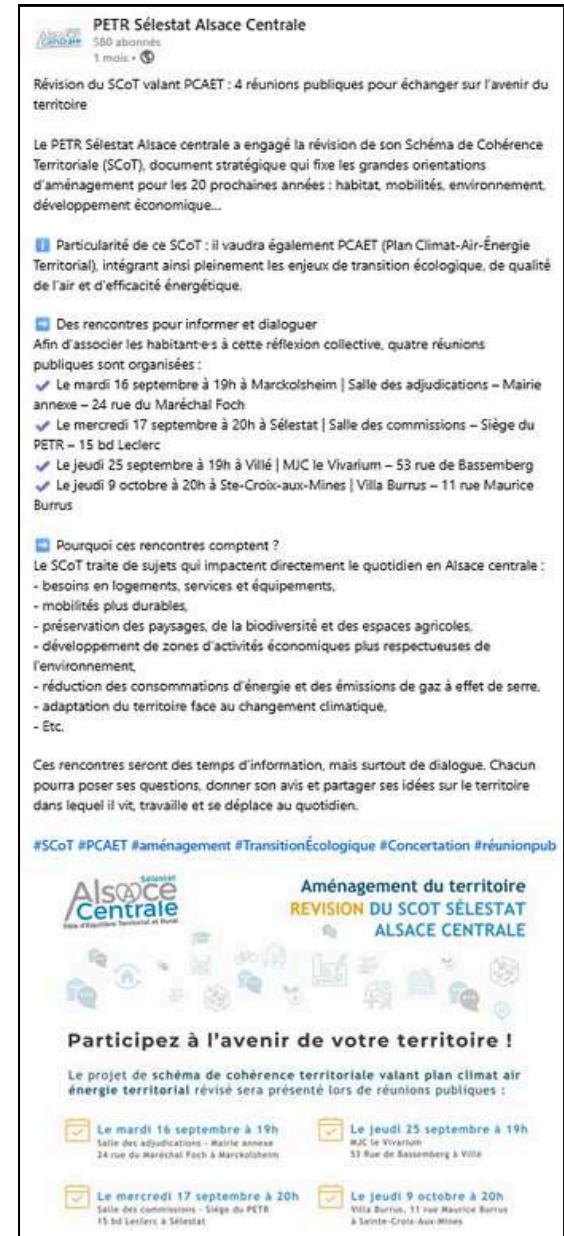
Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim  
Communauté de Communes de la Vallée de Ville  
Communauté de Communes du Val d'Argent  
Communauté de communes de Sélestat



ILLUSTRATIONS : PUBLICATIONS FACEBOOK ET LINKEDIN DU PETR SELESTAT ALSACE CENTRALE



## ILLUSTRATIONS : PUBLICATIONS FACEBOOK ET LINKEDIN DU PETR SELESTAT ALSACE CENTRALE



ILLUSTRATIONS : PUBLICATIONS FACEBOOK ET LINKEDIN DU PETR SELESTAT ALSACE CENTRALE

**Ville de Sainte Marie aux Mines**  
10 septembre, 17:22 · 45

**[AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE]**

Et si on parlait de l'avenir de notre territoire ?

Le PETR révise son schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial (SCoT valant PCAET) : un document stratégique qui fixe les grandes orientations d'aménagement pour les 20 prochaines années : habitat, mobilité, environnement, développement économique...

Une réunion publique est organisée dans le Val d'Argent

Jeudi 9 octobre à 20h  
A la Villa Burut

**Aménagement du territoire  
REVISION DU SCOT SÉLESTAT ALSACE CENTRALE**

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Le projet de schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial révisé sera présenté lors de réunions publiques :

- Le mardi 18 septembre à 19h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent
- Le mercredi 19 septembre à 20h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent
- Le jeudi 20 septembre à 20h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent
- Le vendredi 21 septembre à 20h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger et de mieux comprendre les enjeux de l'aménagement futur et de la transition écologique de notre territoire.

**Sélestat & Territoires**  
16 juillet · 10

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Le PETR Sélestat Alsace Centrale vous invite à un séminaire ouvert à toutes et tous pour découvrir, comprendre et échanger sur les grandes orientations du futur SCoT valant PCAET (Schéma de cohérence territoriale valant Plan Climat Air Énergie Territorial).

Le Samedi 28 juin 2025

- 9h - 12h (accès carte dès 9h30)
- Mutterholtz (lieu exact communiqué après inscription)
- Elus, agents, associations, citoyens... vous êtes toutes et tous les bienvenus !
- Accès gratuit
- Des échanges interactifs pour parler logement, foncier, énergie, environnement...
- Des animations pour comprendre facilement les enjeux
- Gratuit - sur inscription (places limitées) : <https://forms.office.com/r/57MgHMcY>

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Séminaire territorial autour du SCoT valant PCAET\*

Samedi 28 juin 2025  
9h-12h

Ouvert à toutes et tous  
Elus - Institutions - Associations - Habitants  
Inscription obligatoire  
Places limitées

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Séminaire territorial autour du SCoT valant PCAET\*

Samedi 28 juin 2025  
9h-12h

Ouvert à toutes et tous  
Elus - Institutions - Associations - Habitants  
Inscription obligatoire  
Places limitées

**Mairie de Baldenheim**  
13 décembre 2022 · 4

Le village de Baldenheim était représenté par le Maire, Virginie Muhr et le 1er adjoint Jean-Luc Bury! 🎉🎉🎉

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Séminaire territorial autour du SCoT valant PCAET\*

Samedi 28 juin 2025  
9h-12h

Ouvert à toutes et tous  
Elus - Institutions - Associations - Habitants  
Inscription obligatoire  
Places limitées

**PETR Sélestat Alsace Centrale**  
Publié par Laurie Hoehn · 13 décembre 2022 · 4

**PRÉPARER LE FUTUR DE NOTRE TERRITOIRE**

Le PETR Sélestat Alsace Centrale

Participer à l'avenir de votre territoire !

Le projet de schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial révisé sera présenté lors de réunions publiques :

- Le mardi 18 septembre à 19h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent
- Le jeudi 20 septembre à 19h  
MJC de Mutterholtz  
13 Rue de Bouszingue à 67160
- Le mercredi 19 septembre à 20h  
Salle des réunions - MJC de PETR  
19 Rue du Moulin à Vent
- Le jeudi 21 septembre à 20h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger et de mieux comprendre les enjeux de l'aménagement futur et de la transition écologique de notre territoire.

**Hessenheim Mairie**  
3 septembre · 4

**Aménagement du territoire  
REVISION DU SCOT SÉLESTAT ALSACE CENTRALE**

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Le projet de schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial révisé sera présenté lors de réunions publiques :

- Le mardi 18 septembre à 19h  
Salle des réunions - Mairie annexe  
34 Rue du Moulin à Vent à Mutterholtz
- Le jeudi 20 septembre à 19h  
MJC de Mutterholtz  
32 Rue de Bouszingue à 67160
- Le mercredi 19 septembre à 20h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent à Sainte-Croix-au-Mines
- Le jeudi 21 septembre à 20h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent à Sainte-Croix-au-Mines

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger et de mieux comprendre les enjeux de l'aménagement futur et de la transition écologique de notre territoire.

**PETR Sélestat Alsace Centrale**  
Publié par Laurie Hoehn · 13 septembre · 4

**PRÉPARER LE FUTUR DE NOTRE TERRITOIRE**

Le PETR Sélestat Alsace Centrale

Participer à l'avenir de votre territoire !

Le projet de schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial révisé sera présenté lors de réunions publiques :

- Le mardi 18 septembre à 19h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent
- Le jeudi 20 septembre à 19h  
MJC de Mutterholtz  
13 Rue de Bouszingue à 67160
- Le mercredi 19 septembre à 20h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent à Sainte-Croix-au-Mines
- Le jeudi 21 septembre à 20h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent à Sainte-Croix-au-Mines

**Mairie de Baldenheim**  
18 octobre · 4

**Aménagement du territoire  
REVISION DU SCOT SÉLESTAT ALSACE CENTRALE**

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Le projet de schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial révisé sera présenté lors de réunions publiques :

- Le mardi 16 septembre à 19h  
Salle des réunions - Mairie annexe  
34 Rue du Moulin à Vent à Mutterholtz
- Le jeudi 25 septembre à 19h  
MJC de Mutterholtz  
32 Rue de Bouszingue à 67160
- Le mercredi 17 septembre à 20h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent à Sainte-Croix-au-Mines
- Le jeudi 18 octobre à 20h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent à Sainte-Croix-au-Mines

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger et de mieux comprendre les enjeux de l'aménagement futur et de la transition écologique de notre territoire.

**PETR Sélestat Alsace Centrale**  
Publié par Laurie Hoehn · 18 octobre · 4

**PRÉPARER LE FUTUR DE NOTRE TERRITOIRE**

Le PETR Sélestat Alsace Centrale

Participer à l'avenir de votre territoire !

Le projet de schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial révisé sera présenté lors de réunions publiques :

- Le mardi 16 septembre à 19h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent
- Le jeudi 25 septembre à 19h  
MJC de Mutterholtz  
32 Rue de Bouszingue à 67160
- Le mercredi 17 septembre à 20h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent à Sainte-Croix-au-Mines
- Le jeudi 18 octobre à 20h  
Salle des réunions - Villa Burut  
19 Rue du Moulin à Vent à Sainte-Croix-au-Mines

**Mairie d'Öhnenheim**  
24 mai 2024 · 4

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Séminaire territorial autour du SCoT valant PCAET\*

Samedi 28 juin 2025  
9h-12h

Ouvert à toutes et tous  
Elus - Institutions - Associations - Habitants  
Inscription obligatoire  
Places limitées

**PETR Sélestat Alsace Centrale**  
Publié par Laurie Hoehn · 24 mai 2024 · 4

**REVISION DU SCOT : MIEUX SE LOGER ET ÉCONOMISER LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS**

A... En voir plus

**PETR Sélestat Alsace Centrale**  
Publié par Laurie Hoehn · 24 mai 2024 · 4

**REVISION DU SCOT : MIEUX SE LOGER ET ÉCONOMISER LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS**

A... En voir plus

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Le projet de schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial révisé sera présenté lors de réunions publiques :

- Le mardi 16 septembre à 19h  
Salle des réunions - Villa Burut
- Le jeudi 25 septembre à 19h  
Salle des réunions - Villa Burut

**Kirchheim**  
16 juillet · 0

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Séminaire territorial autour du SCoT valant PCAET\*

Samedi 28 juin 2025  
9h-12h

Ouvert à toutes et tous  
Elus - Institutions - Associations - Habitants  
Inscription obligatoire  
Places limitées

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Séminaire territorial autour du SCoT valant PCAET\*

Samedi 28 juin 2025  
9h-12h

Ouvert à toutes et tous  
Elus - Institutions - Associations - Habitants  
Inscription obligatoire  
Places limitées

**Communauté de Communes du Val d'Argent**  
15 mai 2023 · 4

**RETOUR SUR - SCoT**

La semaine dernière, élus et agents du Val d'Argent ont participé à des ateliers autour du Schéma de Cohérence Territoriale, avec tous leurs collègues des collectivités membres du PETR Sélestat Alsace Centrale.

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Séminaire territorial autour du SCoT valant PCAET\*

Samedi 28 juin 2025  
9h-12h

Ouvert à toutes et tous  
Elus - Institutions - Associations - Habitants  
Inscription obligatoire  
Places limitées

**Commune de Muttersholtz**  
17 juillet · 4

**SEPTIMER VOTRE AVIS POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ALSACE CENTRALE**

Le projet de schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial révisé sera présenté lors de réunions publiques :

- Le mercredi 17 septembre à 20h au siège du PETR Sélestat Alsace Centrale à Sélestat: 15, bld Leclerc au... En voir plus

**Aménagement du territoire  
REVISION DU SCOT SÉLESTAT ALSACE CENTRALE**

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Séminaire territorial autour du SCoT valant PCAET\*

Samedi 28 juin 2025  
9h-12h

Ouvert à toutes et tous  
Elus - Institutions - Associations - Habitants  
Inscription obligatoire  
Places limitées

**Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim**  
24 septembre, 08:54 · 4

**Aménagement du territoire  
REVISION DU SCOT SÉLESTAT ALSACE CENTRALE**

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Séminaire territorial autour du SCoT valant PCAET\*

Samedi 28 juin 2025  
9h-12h

Ouvert à toutes et tous  
Elus - Institutions - Associations - Habitants  
Inscription obligatoire  
Places limitées

**PETR Sélestat Alsace Centrale**  
Publié par Laurie Hoehn · 24 septembre · 4

**REVISION DU SCOT : MIEUX SE LOGER ET ÉCONOMISER LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS**

A... En voir plus

**PETR Sélestat Alsace Centrale**  
Publié par Laurie Hoehn · 24 septembre · 4

**REVISION DU SCOT : MIEUX SE LOGER ET ÉCONOMISER LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS**

A... En voir plus

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Le projet de schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial révisé sera présenté lors de réunions publiques :

- Le mardi 18 septembre à 19h  
Salle des réunions - Villa Burut
- Le jeudi 25 septembre à 19h  
MJC de Mutterholtz
- Le mercredi 17 septembre à 20h au siège du PETR Sélestat Alsace Centrale à Sélestat: 15, bld Leclerc au... En voir plus

**Mairie d'Öhnenheim**  
24 mai 2024 · 4

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Séminaire territorial autour du SCoT valant PCAET\*

Samedi 28 juin 2025  
9h-12h

Ouvert à toutes et tous  
Elus - Institutions - Associations - Habitants  
Inscription obligatoire  
Places limitées

**PETR Sélestat Alsace Centrale**  
Publié par Laurie Hoehn · 24 mai 2024 · 4

**REVISION DU SCOT : MIEUX SE LOGER ET ÉCONOMISER LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS**

A... En voir plus

**Participez à l'avenir de votre territoire !**

Le projet de schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial révisé sera présenté lors de réunions publiques :

- Le mardi 16 septembre à 19h  
Salle des réunions - Villa Burut
- Le jeudi 25 septembre à 19h  
MJC de Mutterholtz
- Le mercredi 17 septembre à 20h au siège du PETR Sélestat Alsace Centrale à Sélestat: 15, bld Leclerc au... En voir plus

ILLUSTRATIONS : PUBLICATIONS SUR LES PAGES FACEBOOK DES COMMUNAUTES DE COMMUNES ET COMMUNES

# # La “Lettre d’info”

La newsletter du PETR, dite *Lettre d'info*, a également été utilisée comme outil régulier de communication autour de la révision du SCoT. Diffusée chaque mois depuis janvier 2023 (soit 36 numéros envoyés depuis le début de la révision), cette newsletter est adressée à plus de 150 abonnés, composés principalement d'élus et d'agents du territoire (PETR, communautés de communes et communes) et de membres du conseil de développement.

Elle permet d'informer sur l'avancement des travaux, valoriser les temps forts de la démarche et annoncer les prochaines étapes ou instances de travail. Grâce à cette diffusion régulière, la *Lettre d'info* contribue à maintenir un lien constant avec les acteurs du territoire et à renforcer la transparence et la continuité de l'information tout au long du processus de révision du SCoT. Une édition "spéciale SCoT" a notamment été envoyée afin de partager synthétiquement des éléments du diagnostic.



ILLUSTRATIONS : EXTRAITS DE LA LETTRE D'INFO DU PETR SÉLESTAT ALSACE CENTRALE - ARTICLES EN LIEN AVEC LA REVISION DU SCOT

## SCOT SELESTAT ALSACE CENTRALE BILAN DE LA CONCERTATION

**Densification des Zones d'Activités Economiques (ZAE)**

Nous vous annonçons dans la Lettre d'Info de Février, Lucy Girard a rejoint l'équipe du PETR, pour un stage de 8 mois sur le thème de la densification des zones d'activités.

**Pourquoi ce stage ?**

Un objectif de la révision du SGT est de prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis son approbation en 2015, notamment la « loi Climat Résilience » du 22 août 2021 et son objectif ZAE (Zones Artificialisation Nette). Cet objectif va initier un changement de paradigme dans la manière d'aménager le territoire. La densification des zones d'activités économiques est venue comme un levier à explorer afin de concilier développement et sobreté foncière.

**En quoi consiste ce stage ?**

Ce stage portera sur la densification des ZAE du territoire, le mois de février à grande partie sera consacré à la découverte du territoire et de ses ZAE :

- prise de connaissance des inventaires des ZAE réalisés par les communautés de communes du Ried de Molsheim et de Sélestat ;
- réalisation des premiers entretiens avec les techniciens responsables de l'économie et/ou de l'aménagement du territoire au sein des différentes communautés de communes.

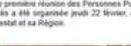
Un travail de cartographie des ZAE et de leurs potentialités - densifiable - théorique a ensuite été entamé. Ce travail théorique sera ensuite croisé avec la « réalité » - c'est-à-dire avec les obligations réglementaires (documents d'urbanisme en vigueur par exemple) mais aussi avec un travail de terrain qui comprendra notamment des entretiens avec les différentes parties prenantes (propriétaires, commerçants, salariés, etc.).



À cours de cette soirée, les chargés d'études de l'ADEME ont pu présenter des projections et scénarii de besoins en logements sur le territoire. Un temps d'échange en atelier a ensuite été proposé afin de mener une réflexion sur l'utilisation du foncier et des enjeux de patrimoine locaux. Cet échange a été interrompu lors de la déclassification, la réduction de la soirée ou la remise des flèches.

**Réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) et autres partenaires conseils**

Une première réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) et autres partenaires conseils a été organisée jeudi 22 Novembre, à la suite de la révision générale du SCOT de Géoléon et sa Région.



Elle a eu pour objectif de présenter :  
- Les temps forts de la révision depuis son lancement en octobre 2010  
- La synthèse du diagnostic territorial  
- Les objectifs de développement et d'aménagement du territoire qui sont présentés dans le SCOT  
- Les stratégies et les actions à mettre en place, à établir sur la base de la synthèse du diagnostic territorial et des enjeux identifiés par les élus du territoire.

Alors, la dénomination des *Zones d'Activités Économiques* (ZAE) révèle dans leur planification et leur animation, pour aller plus loin, la volonté d'encourager le recensement des ZAE, mais aussi de leur donner une dimension sociale et territoriale, en créant des emplois, mais aussi en assurant l'équité et l'équilibre social des territoires concernés. L'objectif est d'inviter les acteurs à une persistance d'intéressement des activités, afin de leur donner de la pérennité.

Le rôle de l'Etat est de garantir la stabilité de ces politiques qui, dans leurs fondements, sont basées sur la modification du type d'écriture documentaire de planification. Il faut pour ce faire modifier le type d'écriture documentaire, de la **001** (écriture documentaire de planification) à la **002** (écriture documentaire de planification des zones d'activités économiques) et au **003** (écriture documentaire de planification des zones d'activités économiques vers le pôle artificiellement créées).

Ces documents de symbolique sont le fruit d'un travail de concertation entre les acteurs locaux et nationaux, entre les partenaires de l'Etat, l'ANAH, l'AFRED, l'ATFR, la CCI Alsace-Europerpaix et des acteurs locaux et périphériques concerné par l'Etat.

**AMÉNAGEMENT**

**Révision du SCOT : élaboration du DAACL**

Pour répondre au SCOT comprend :

- Un projet politique, le PAS (Projet d'Aménagement Stratégique), qui exprime le projet de territoire en définissant les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à horizon 20 ans.
- Un document de mise en œuvre, le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs), qui détermine les modalités d'application du PAS. Ce document est approuvable aux documents d'urbanisme locaux.
- Des annexes.

**Contenu d'un SCOT modernisé**

**Ces particularités d'un SCOT validé PCAT**

Le projet politique stratégique

**PAS**

+

**DOO**  **DAAC-L**

+

**annexes SCOT**  
du PAS

+

**DOO**  **DAAC-L**

+

**annexes SCOT**  
du DOO

+

**annexes SCOT**  
du DAAC-L

Le doo, préscriptif et les modalités de mise en œuvre

Le doo, explicatif et prédictif et les actions de mise en œuvre complémentaires

Les annexes du SCOT

+

**annexes SCOT**  
du DOO

+

**annexes SCOT**  
du DAAC-L

## ILLUSTRATIONS : EXTRAITS DE LA LETTRE D'INFO DU PETR SÉLESTAT ALSACE CENTRALE - ARTICLES EN LIEN AVEC LA REVISION DU SCOT

## URBANISME

### Révision du SCOT : bilan 2024 et perspectives 2025

L'année 2024 a marqué une étape structurante dans le processus de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Consacrée aux premières réflexions autour du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), elle a permis de poser les bases d'un travail ambitieux sur l'avenir du territoire.

Les mois suivants ont été rythmés par des temps de travail riches et variés, associant élus, partenaires, acteurs de restauration, et acteurs de sensibilisation tout mobilisés élus et agents du territoire. Un travail conséquent a notamment été engagé autour du document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DACL), avec pas moins de 5 réunions du GT DACL et 11 entretiens menés avec des acteurs économiques locaux.

La frise chronologique ci-dessous vous permet de retrouver en détail les temps forts de l'année 2024 :

La frise chronologique démontre une progression linéaire des étapes de révision, de l'analyse des objectifs en février à l'approbation du SCOT en mars 2025.

## AMENAGEMENT

### Révision du SCOT - Débat du PAS

Le Comité syndical du PETR Sélestat Alsace Centre a tenu, le 23 avril dernier à Marckolsheim, un débat sur les orientations du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Un projet structurant à horizon 20 ans

Le SCOT valant PCAET, trace les grandes lignes du développement du territoire pour les 20 prochaines années. Il s'appuie sur un diagnostic approfondi, une analyse de l'application du SCOT en vigueur, et une large démarche de co-construction menée entre 2022 et 2024, impliquant élus, partenaires publics, habitants, et acteurs économiques.

Une vision durable et ambitieuse du territoire

Le projet stratégique met l'accent sur cinq axes majeurs :

- Équilibrer et rechercher les complémentarités entre les territoires du PETR
- Adapter le territoire aux évolutions climatiques et préserver les ressources
- Miser sur le renforcement de l'économie productive bas carbone
- Favoriser le bien-être des habitants et des usagers dans le territoire
- Faire AVIC la population et les acteurs locaux du territoire

Un débat, pas un vote

Ce débat n'appelait pas à une décision formelle : comme le prévoit la loi, le Comité syndical a voté à une voix acte du débat, sans procéder à un vote. Cette étape marque une avancée significative vers l'arrêt du projet de révision du SCOT, prévu d'ici à la fin d'année.

Oct. 2022  
Préscription d'un SCOT valant PCAET  
Avril 2025  
Débat du PAS:  
Dec. 2025  
Arrêt du SCOT

2026-2027  
Approbation du SCOT

Déc. 2022  
Lancement de la révision  
Sept. 2025  
Réunions publiques  
2026  
Enquête publique

1 / Contact et Infos : laurie.hoehne@petr-selestat.fr

## Participez à l'avenir de votre territoire !

Le projet de schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial révisé sera présenté lors de réunions publiques :

- Le mardi 16 septembre à 19h  
Salle des fêtes - Basse annexe  
24 rue du Maréchal Foch à Marckolsheim
- Le jeudi 21 septembre à 19h  
MJC le Vézouet  
13 Rue du Bessering à Vœgtlin
- Le mercredi 17 septembre à 20h  
Salle des fêtes - Salle du PETR  
14 Rue de l'Église à Sélestat
- Le jeudi 29 septembre à 20h  
Mairie Bureck, 11 Rue Maurice Bureck à Sainte-Croix-aux-Mines
- Le jeudi 9 octobre à 20h  
Mairie Bureck, 11 Rue Maurice Bureck à Sainte-Croix-aux-Mines

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger et de mieux comprendre les enjeux de l'aménagement futur et la transition écologique de notre territoire.

Plus d'informations sur le site du PETR : [petr-selestat.fr](http://petr-selestat.fr)

► Faites circuler l'info !  
Un kit de communication est à votre disposition :

- Une affiche annonçant les quatre réunions publiques
- Un infographie "C'est quoi le SCOT ?" présentant :
  - Le rôle du SCOT
  - Le calendrier de la démarche
  - Les axes stratégiques
  - Les spécificités du SCOT valant PCAET
  - Le périmètre du territoire concerné

1 / Contact et Infos : laurie.hoehne@petr-selestat.fr

## AMENAGEMENT

### SCOT valant PCAET : des premières réunions publiques constructives

Trois réunions publiques se sont tenues en septembre à Marckolsheim, Sélestat et Vœgtlin dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial (SCOT valant PCAET). Elus, associations et citoyens étaient présents pour échanger sur les enjeux d'aménagement, de mobilités, d'habitat, d'environnement et de transition écologique.

Les échanges ont été constructifs : beaucoup de questions pour mieux comprendre le rôle du document et de réactions sur les grands enjeux du territoire. Merci à toutes et tous pour votre mobilisation !

Vous n'avez pas pu y participer ? Il est encore temps ! La dernière réunion publique se tiendra le jeudi 9 octobre à 20h à Sainte-Croix-aux-Mines.

Venez vous informer, poser vos questions et partager votre avis sur l'avenir du territoire.

► Pour en savoir plus sur la révision du SCOT valant PCAET : [selestat-alsace-centrale.fr](http://selestat-alsace-centrale.fr) - Révision du SCOT

1 / Contact et Infos : laurie.hoehne@petr-selestat.fr

## CLIMAT AIR ENERGIE

### Appel à contributions pour le plan d'actions du SCOT valant PCAET

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) valant Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en cours de révision comporte un programme d'actions opérationnelles, qui viendra remplacer le programme d'actions du PCAET actuellement en vigueur. Afin de donner à ce plan d'actions une dimension territoriale, le PETR propose aux acteurs du territoire de répondre à un appel à contributions afin de valoriser leurs actions et initiatives en faveur de la transition écologique.

Plan Climat Air Energie Territorial

Appel à contributions

Toute structure (collectivité, acteur institutionnel, établissement public, entreprise privée, association, club, citoyen, etc.) qui agit sur le territoire et qui souhaite faire contribuer son portefeuille d'actions qui s'inscrivent dans les axes du PCAET est invitée à contribuer d'ici le 1<sup>er</sup> novembre en complétant la « fiche contributions » disponible sur le site.

## AMENAGEMENT

### Révision du SCOT valant PCAET : un séminaire pour penser collectivement l'avenir de l'Alsace centrale

Dans le cadre de la révision de son Schéma de cohérence territoriale valant Plan Climat Air Energie Territorial (SCOT valant PCAET), le PETR Sélestat Alsace Centrale a organisé un séminaire participatif ouvert à toutes les parties prenantes du territoire.

Objectif : partager, comprendre et faire évoluer les grandes orientations du schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial - SCOT valant PCAET - en cours de révision.

La matinée a été introduite par Patrick Barber, Président du PETR Sélestat Alsace centrale, et Catherine Gregoire, Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire, qui ont rappelé les enjeux du document et les ambitions partagées par les élus.

Quatre ateliers ont permis de croiser les regards sur des thématiques structurantes :

- La biodiversité (rarene verte et bleue)
- L'énergie (énergie énergie)
- L'habitat
- La gestion du foncier

## AMENAGEMENT

### Retour sur la réunion de l'Observatoire de l'Habitat

Le vendredi 28 mars 2025, la Mairie de Marckolsheim a accueilli la réunion de l'Observatoire de l'Habitat. L'objectif était de faire évoluer le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) du SCOT, en charge du PETR en charge de l'aménagement du territoire et animé en partenariat avec l'ADEUS. Cette rencontre a rassemblé élus, bailleurs sociaux et techniciens pour un temps d'échange autour de la diversification de l'offre de logements.

Au cours de cette matinée, plusieurs thématiques ont été abordées :

- La présentation des objectifs de l'Observatoire de l'Habitat
- L'analyse du parc de logements sur le territoire et l'état de la demande en logement social ;
- Un échange avec les bailleurs sociaux sur l'occupation du parc, les besoins identifiés, les projets de rénovation en cours, ainsi que les difficultés rencontrées et les préoccupations de développement.

Un moment fort de cette rencontre a été la visite et la présentation de la résidence senior de Marckolsheim, par M. Freddy Zimmermann, Directeur de l'Observatoire et du développement durable chez Alsace Habitat. Cette visite a permis d'illustrer concrètement les enjeux et les défis rencontrés dans le secteur de l'habitat senior et de l'accession à la propriété.

Les échanges riches et constructifs qui ont ponctué cette réunion contribuent à alimenter les réflexions en cours dans le cadre de la révision du SCOT, et plus précisément de l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Ces rencontres sont essentielles pour co-construire une stratégie d'habitat adaptée aux besoins du territoire.

1 / Contact et Infos : laurie.hoehne@petr-selestat.fr

## SCOT valant PCAET

### Séminaire Samedi 28 juin 9h-12h à Muttersholtz

Ouvert à toutes et tous

Site : [petr-selestat.fr](http://petr-selestat.fr)

Muttersholtz

Site communiqué à l'inscription

Val de Villé

Val d'Argent

Sélestat et Territoire

Val de Marckolsheim

Après plusieurs temps de travail menés avec les élus et les techniciens depuis 2023, ce séminaire vise à partager les grandes orientations du SCOT avec un public plus large (citoyens, associations, partenaires...) et à ouvrir le dialogue autour des choix pour l'avenir de l'Alsace centrale.

Plusieurs moments d'échanges et de débats sont prévus : énergie, environnement ; autant de sujets abordés à travers des ateliers interactifs, pour faciliter la compréhension, susciter les échanges et recueillir les points de vue.

Samedi 28 juin 2025  
De 9h à 12h (accordé café dès 8h30)  
Muttersholtz (lien exact communiqué à l'inscription)  
Sur inscription (places limitées)

Je m'inscris au séminaire du 28 juin

Faites circuler l'info !  
Vous souhaitez relayer le séminaire auprès de vos réseaux ?  
Un kit de communication est à votre disposition :

- L'affiche du séminaire et l'infographie - c'est quoi le SCOT ? -
- Toutes les informations nécessaires sur le site internet du PETR

1 / Contact et Infos : laurie.hoehne@petr-selestat.fr

Dans ce cadre, de nombreux documents de travail sont disponibles sur le site dédié du PETR, sur la page dédiée à la révision.

Vous pouvez ainsi consulter :

- Le Document d'Aménagement Stratégique (DAS) ;
- le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) ;
- le Diagnostic.

Parallèlement, le calendrier de la révision se poursuit. Le 6 octobre se tiendra la seconde réunion publique, avec élus, partenaires et autres partenaires consultatifs, en amont de l'arrêt du projet prévu le 11 décembre.

Afin d'informer largement les habitants et habitantes du territoire, des réunions publiques vont également être organisées dans les communes de Marckolsheim, Sélestat et Vœgtlin, en septembre et octobre. Elles permettront à toutes et tous de prendre connaissance des orientations principales et de poser des questions :

- Mardi 16 septembre à 19h à Marckolsheim, Salle des fêtes - Mairie annexe - 24 rue du Maréchal Foch
- Mercredi 17 septembre à 20h à Sélestat, Salle communale - Siège du PETR - 13-15 rue du Lichten
- Jeudi 25 septembre à 19h à Vœgtlin - MJC le Vézouet - 11 rue Maurice Bureck
- Jeudi 9 octobre à 20h à Sainte-Croix-aux-Mines - 1, Villa Bureck - 11 rue Maurice Bureck

ILLUSTRATIONS : EXTRAITS DE LA LETTRE D'INFO DU PETR SÉLESTAT ALSACE CENTRALE - ARTICLES EN LIEN AVEC LA REVISION DU SCOT

# # Les bulletins intercommunaux et communaux

Afin d'assurer une diffusion la plus large possible de l'information sur la révision du SCoT valant PCAET, le PETR a élaboré et transmis plusieurs kits de communication à destination des communes et des intercommunalités du territoire. Ces supports, conçus pour être facilement relayés, présentaient les objectifs du SCoT, les raisons de sa révision, ainsi que les principales étapes de la démarche. Ils comprenaient également des éléments de communication prêts à l'emploi pour annoncer les temps forts de la concertation (séminaire ouvert au public, réunions publiques, etc.).

Les collectivités ont ainsi pu relayer ces informations au sein de leurs bulletins communaux ou intercommunaux ou encore via leurs applications mobiles (en plus de leurs sites internet comme présenté ci-dessus), contribuant à une large diffusion et à une meilleure appropriation du projet par les habitants du territoire.



**MAIRIE DE WITTISHEIM**

Votre mairie Actualités Agenda Participer Contact

Votre mairie / Actualités / PETR Sélestat Alsace centrale - Réunions publiques

**PETR SÉLESTAT ALSACE CENTRALE - RÉUNIONS PUBLIQUES**

12/09/2023

Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) valant Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Sélestat Alsace centrale, le PETR organise, en septembre et octobre 2023, quatre Réunions publiques. Ces rencontres seront l'occasion d'échanger avec les habitants et de partager avec eux les enjeux de l'aménagement futur et de la transition du territoire.

Les réunions se dérouleront ainsi dans les suivantes :

- Mardi 12 septembre à Morsbachheim (19h / Salle des adhérences - Mairie annexe)
- Mardi 12 septembre à Sélestat (20h / Salle des commissions - PETR)
- Jeudi 25 septembre à Ville (19h / MJC Le Vivaron)
- Jeudi 9 octobre à Sainte-Croix-aux-Mines (20h / Mairie Bureau)

Le SCoT n'est pas compétent sur tous certains sujets de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Il fait partie d'un ensemble de documents complémentaires.

Partagez l'article

Article précédent Article suivant

Toute aux quiches 2023 - Appel aux exposants

Fête de la terre aux quiches 2025

**QU'EST CE QU'UN SCoT ?**

Créé par la loi « solidarité et renouvellement urbains » (SRU) du 13 décembre 2000 pour remplacer les « schémas directeurs », le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme, qui traduit un projet de territoire partagé dans un document stratégique de planification, à l'échelle des « bassins de vie ».

La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 a renforcé les attentes à l'égard des SCoT qui doivent notamment contribuer à la réduction de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers, diminuer les obligations de dépollution, réduire les émissions de gaz à effet de serre ou encore renforcer la préservation de la biodiversité.

2023 : du diagnostic territorial à la co-construction du PAS

La révision générale du SCoT de Sélestat et de Riedisheim, en 2019, a été lancée en décembre 2022, l'objectif étant d'approver un SCoT valant PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) début 2027.

Le SCoT est un document pivot de la planification territoriale stratégique et multi-thématique, associé au plan de déplacements urbains, au Plan d'Aménagement, de Développement Durable et d'Agissement des Territoires (PRADDAT, porté par la Région), et les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (cartes communales, plans locaux d'urbanisme et documents en tenant lieu). Il fixe les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace à horizon de 10 à 20 années.

L'année 2023 a été consacrée à la réalisation du diagnostic territorial et à la co-construction du PAS : le Projet d'Aménagement Stratégique.

Les différents travaux et rencontres organisées en 2023 ont permis d'élaborer un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) qui se décline en cinq axes. Ces différents axes et leurs sous-parties ont été présentées en comité syndical, le mardi 19 décembre.

**Intercommunalité**

**LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE**  
Traduction de la vision politique stratégique de l'aménagement du territoire

**Objectifs**  
L'objectif est de favoriser le bien-être des habitants et des usagers dans le territoire.

**Ateliers**  
Les ateliers sont organisés pour favoriser la participation de la population et des acteurs locaux du territoire.

**Diagnostic**  
Le diagnostic est effectué pour identifier les besoins et les opportunités du territoire.

**Secteur du SCoT**  
Le secteur du SCoT est dédié à l'aménagement stratégique.

**PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE**  
Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) est élaboré à l'issue du diagnostic et des ateliers.

**Objectifs et orientations**  
Les objectifs et orientations sont fixés pour le secteur du SCoT.

**Principes et orientations**  
Les principes et orientations sont fixés pour le secteur du SCoT.

**Plan d'actions et calendrier**  
Le plan d'actions et le calendrier sont établis pour mettre en œuvre le PAS.

**Le PAS n'est pas compétent sur tous certains sujets de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Il fait partie d'un ensemble de documents complémentaires.**

Favoriser le bien-être des habitants et des usagers dans le territoire.

Faire avec la population et les acteurs locaux du territoire (collectivités locales, entreprises, associations...).

Pour les mois à venir, c'est le plan d'action qui est à construire par les intercommunalités et les communes membres du périmètre du SCoT. Ce sont ces actions et orientations qui seront ensuite traduites dans les Plans Locaux d'Urbanisme communaux, dans le respect de l'objectif « Zéro Anthropisation Nette ».

Une concertation est organisée durant toute l'élaboration du projet de révision. Vous pouvez formuler vos observations :

- par courrier postal à l'attention du Président du PETR Sélestat Alsace centrale – à l'adresse suivante : 15 boulevard du Maréchal Lacaire – CS10195 – 67604 SÉLESTAT cedex
- par courrier électronique – à l'adresse suivante : [admin@traitements-pas-selstat.fr](mailto:admin@traitements-pas-selstat.fr)

Une réunion ouverte au public sera organisée entre le débat sur les orientations et l'amélioration du projet au sein de chacune des quatre communautés de communes membres.

Fabienne Oberlé, adjointe en charge de l'urbanisme, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Fabienne OBERLÉ

ILLUSTRATIONS : PARTAGE DES KITS DE COMMUNICATION DE LA REVISION DU SCOT DANS LES BULLETINS INTERCOMMUNAUX ET COMMUNAUX

## # Les guides et autres documents

Tout au long de la procédure de révision et afin de faire preuve de pédagogie, des guides, panneaux explicatifs et autres documents de communication ont été réalisés de manière à expliciter les enjeux de la révision et rendre les concepts plus accessibles. Ces supports ont accompagné les différents temps de travail, séminaires, visites et/ou réunions publiques.



## ILLUSTRATIONS : EXTRAITS DES GUIDES CRÉÉS DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU SCOT

**REVISI<sup>ON</sup> DU SCOT VALANT PCAET SÉLESTAT ALSACE CENTRALE**

**PONCIER**

Quelques éléments de contexte

**UN CLIMA<sup>T</sup> ET RÉSIDENCE : TRAJECTOIRE 2041**

Le 10<sup>e</sup> Climat et résidence - du 22 juillet 2010, fait l'appréciation du scénario anthropomorphique (SAA) en 2040, avec un objectif intermédiaire de réductions de 20% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, et un objectif final de 60% entre 2021 et 2041, par rapport à la consommation connue entre 2007 et 2011.

Le rapport de l'ADEME sur l'impact des territoires et terrains utilisés du SNADET, ainsi évalué par le conseil régional du SAA, peut être trouvé sur le [terres-et-carbone.com](http://www.terres-et-carbone.com).

**TRAJECTOIRE EN COURS DE MODIFICATION**

Préférences (sous forme d'objectifs) de l'élaboration du SNADET en 2005, en plusieurs étapes, jusqu'à l'adoption de l'objectif d'août 2011, ont permis la prise en compte des objectifs supplémentaires notamment en matière de sobriété territoriale et de gestion des déchets. La Région Grand Est a ainsi adhéré au programme de réduction du SNADET adopté en tout sens de la loi planifiée le 14 décembre 2011.

À cette occasion, la Région a également répondu à certaines observations nécessaires lors du bilan régional en 2011 et a souhaité donner du SNADET pour l'ensemble des débats et discussions à venir.

Après une première phase de concertation, le projet de modification du SNADET a été porté à la connaissance Conseil régional de Grand Est le 3 décembre 2014.

Le projet de modification du SNADET prévoit une enveloppe de **126 ha** pour le SCOT Sélestat Alsace centrale pour la période 2007-2031.

2021-2041

126ha

189ha

63ha

2021-2031

2031-2041

**REVISION DU SCOT VALANT PCAE  
SELESTAT ALSACE CENTRALE**

**FONCIER**

Quelques éléments de contexte

**LES PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA CONSOMMATION DE FONCIER.**

3 grands composantes de l'urbanisation affectent la consommation d'espaces naturels, agricoles et/ou forestiers (ENAF)

**La production de logements**

**La production de terres nécessaires à l'activité économique**

**Les infrastructures (routes, voies ferrées, places/carrefours, bâtiments, écoles, etc.)**

2. L'urbanisation (production de logements, de lieux d'économie, d'infrastructures) ne consomme pas nécessairement des ENAF

**DANS LE TISSU**  
Surfaces urbaines (bâti/Ruines)  
Réseaux et îlots urbains  
Infras. et équipements :  
+ 30% de surfaces urbaines

**EXTERRITIAUX**  
Extens. et/ou  
+ consommation d'ENAF

**SELESTAT** : CREUSEZ J' ENAF  
Évaluation des seuils de consom.  
+ de surfaces urbaines  
+ de surfaces forestières

**FRICHE**  
Réhabilitation de  
terres et/ou remembrement  
+ de surfaces forestières

**ENERGIE**

Quelques éléments de contexte...

**# EQUILIBRE ENERGETIQUE ACTUEL DU TERRITOIRE**

**41 %**  
d'énergies renouvelables dans la consommation finale

**3072 GWh**

**Conso et prod**

**Production énergétique**

**Conso énergétique**

Source : [www.alsace-centrale.fr](http://www.alsace-centrale.fr)

## Un SCoT valant PCAET

En 2002, les élus du PETR ont choisi de prescrire l'élaboration d'un SCoT valant PCAET, soit un Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat Air Energie Territorial.

**Un SCoT, c'est quoi ?**

Le « SCoT », schéma de cohérence territoriale, est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle d'un territoire de projet ou de bassin de vie, les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire à horizon 20 ans. Il met en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'économie et d'équipements commerciaux en prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire.

Il assure la cohérence des politiques locales :



Le SCoT Sénat et Territoires Alsace-Centrale couvre 4 communautés de communes

**SCoT**

Équipements publics      Urbanisme  
Mobilités      Logement  
Économie      Transitions écologiques

Le SCoT, un PCAET, est l'apport des documents d'aménagement locaux et territoriaux élaborés au cours des dernières années (2005 à 2010) et qui ont été validés par les élus locaux. Il est complété par l'ensemble des documents d'aménagement locaux et territoriaux élaborés depuis 2010.

**Un PCAET, c'est quoi ?**

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un outil transversal de planification stratégique et opérationnelle pour les collectivités territoriales qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-énergie. Il PCAET peut être élaboré de son à son par les communautés de communes, qui restent compétentes pour sa mise en œuvre.

**Plans**  
Plan régional sur le territoire des 2000 et 2050  
Plan d'actions régional pour l'énergie et le climat  
Plan local d'aménagement

**Climat**  
Réduire les émissions de gaz à effet de serre  
Améliorer l'efficacité énergétique et de l'ensemble énergie-climat

**Air**  
Réduire les émissions de polluants atmosphériques  
Améliorer la qualité de l'air

**Energie**  
Réduire les consommations énergétiques  
Développer les énergies renouvelables

**Territorial**  
Améliorer l'efficacité des réseaux énergétiques  
Réduire les émissions énergétiques sur le projet de l'ensemble



Alsace-Centrale  
Secteur d'activité touristique et rural

SCoT Sénat et Territoires Alsace-Centrale

## Transition écologique

### Les missions :

- Elaborer et assurer la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial.
- Structurer une stratégie de transition énergétique inscrite dans les ressources du territoire.
- Soutenir les dynamiques territoriales de transition écologique.

### Historique

- 2013 : Lancement des préoccupations concernant la transition écologique
- 2015 : Lancement "Territoire à énergie positive pour la cohésion territoriale"
- 2018 : Lancement de l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial
- 2022 : Adoption du Plan Climat Air Energie Territorial et précription de son intégration dans le schéma de cohérence territoriale
- 2023 : Engagement dans la démarche « Territoire Engagé pour la Transition écologique et solidaire » et signature du Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME

### Chiffres clés

Les objectifs de transition du territoire

Objectifs de transition du territoire

- Objectif 1 : Transition énergétique et climatique
- Objectif 2 : Développement durable et équilibre territorial
- Objectif 3 : Amélioration de la qualité de vie et de l'environnement
- Objectif 4 : Renforcement de la résilience et de la cohésion territoriale

### Principaux projets

Le Contrat d'Objectifs territorial : une démarche globale pour engager le territoire.

- Engage les collectivités dans une démarche d'exemplarité en termes de transition écologique
- Chaque ComCom est maître sur une thématique

Adaptation au changement climatique

Transition énergétique et éco-éthique

Transition écologique et solidaire

Transition sociale et territoriale

Le schéma directeur des énergies : Organiser localement les systèmes de consommation et de production d'énergie

Le schéma directeur des infrastructures de carburants alternatifs : Accompagner la transition énergétique des flottes de véhicules professionnels

Le Projet « Paysage » :

- Représenter la planification énergétique à travers les sciences participatives
- Animations de terrain et construction d'une plateforme collaborative

Transition énergétique et éco-éthique

Transition écologique et solidaire

Transition sociale et territoriale

Janvier 2023, la démarche Climat Air Energie territoire pour l'ADEME est déroulée dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territorial

Adaptation au changement climatique

Transition énergétique et éco-éthique

Transition écologique et solidaire

Transition sociale et territoriale

## ILLUSTRATIONS : EXEMPLES DE PANNEAUX CRÉÉS DANS LE CADRE DE LA REVISIION DU SCOT

## SCOT SELESTAT ALSACE CENTRALE BILAN DE LA CONCERTATION

# # Les rapports d'activité

Chaque année, le PETR réalise un rapport d'activité. Ce document, présenté en Comité syndical et dans les conseils communautaires, présente l'avancée de la révision du SCoT valant PCAET et les temps forts de l'année.



ILLUSTRATIONS : EXTRAITS DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU PETR

# # Les articles dans la presse locale

La presse locale a fait paraître des annonces légales concernant la révision du SCoT (prescription de la révision, prescription du PCAET), un retour sur un Comité syndical durant lequel les grandes lignes du projet d'aménagement stratégique ont été présentées, l'information sur les réunions publiques ainsi qu'un article plus complet présentant les enjeux de la révision et les spécificités d'un SCoT valant PCAET en amont des réunions publiques. Les communiqués de presse n'ont toutefois pas été systématiquement diffusés par les médias (choix éditoriaux indépendants du PETR). Une revue de presse est disponible sur le site du PETR.

Centre-Alsace

## Le PETR veut « faire du logement autrement » et « adapter le territoire aux évolutions climatiques »

En session plénière ce mardi, les élus du Pôle d'équilibre territorial et rural Sélestat Alsace Centrale ont passé en revue les grandes lignes du futur schéma de cohérence territoriale. Elles dessinent un territoire à l'urbanisme raisonné et une certaine « sobriété foncière ».

Déborah Liss - 20 déc. 2023 à 18:30 | mis à jour le 20 déc. 2023 à 20:59 - Temps de lecture : 5 min



Vue aérienne de la zone d'activités nord de Sélestat. Le futur Scot visera à réaménager certaines zones pour les adapter au changement climatique. Photo archives Guillaume Mülser

**LE PETR VEUT « FAIRE DU LOGEMENT AUTREMENT » ET « ADAPTER LE TERRITOIRE AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES », DNA, 20/12/2023**

## Centre-Alsace • Révision du Scot: quatre réunions publiques

Le projet de révision du schéma de cohérence territoriale (Scot) Sélestat Centre-Alsace valant Plan air climat énergie territorial (PCAET) sera présenté lors de quatre réunions publiques à travers le territoire du Centre-Alsace :

- **mardi 16 septembre à 19 h à Marckolsheim** (mairie annexe, 24 rue du Maréchal-Foch)
- **mercredi 17 septembre à 20 h à Sélestat** (siège du PETR, 15 boulevard Leclerc)
- **jeudi 25 septembre à 19 h à Villé** (MJC Le Vivarium, 53 rue de Bassemberg)
- **jeudi 9 octobre à 20 h à Sainte-Croix-aux-Mines** (Villa Burrus, 11 rue Maurice-Burrus).

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger et de mieux comprendre les enjeux de l'aménagement futur et de la transition écologique sur le territoire.

Plus d'informations : [selestat-alsace-centrale.fr](http://selestat-alsace-centrale.fr).

**RÉVISION DU SCOT : QUATRE RÉUNIONS PUBLIQUES, DNA, 12/09/2025**

Centre-Alsace

## Les habitants ont la parole sur l'avenir de leur territoire



Que ce soit à Sélestat ou dans les autres communes, le Scot vise à concilier les besoins de la population et les ressources du territoire. Photo archives Franck Dethomme

### Pratique ▶ Quatre réunions publiques

Les dates des réunions publiques pour la révision du Scot sont les suivantes :

- Mardi 16 septembre, à 19 h : mairie annexe de Marckolsheim, 72 rue du Maréchal-Foch
- Mercredi 17 septembre, à 19 h : siège du PETR, 15 boulevard Leclerc
- Jeudi 25 septembre, à 19 h : MJC le Vivarium à Villé
- Jeudi 9 octobre, à 20 h : Villa Burrus à Sainte-Croix-aux-Mines.

### ► Commerces

Le Scot est un moyen d'action important pour préserver le commerce en centre-ville, regroupant la charge de mission.

► Par exemple, les commerces qui ouvrent dans les zones artisanales doivent faire au minimum 10% de leur chiffre d'affaires au commerce de proximité, pour concurrencer les commerces en ville. Il faut éviter de voir des boulangeries, des bistrots, des fleuristes, des petits magasins de vêtements quitter les zones urbaines.»

### ► Déplacements

► Le déplacement des habitants se fait à l'échelle du territoire du PETR, ce qui montre que cette échelle est la bonne. « Il s'agit donc de garantir une cohérence sur ce territoire entre les différentes offres de transport, en particulier celles alternatives à la voiture. C'est pour cela que depuis 2010, le PETR a mis en place des TISI (regroupant les transports sur les quatre communautés de communes) : cela permet de coordonner les déplacements et les transferts.

Le Scot pourra aussi inciter les communes à prendre en compte l'activité vélo et transports actifs pour les projets d'urbanisme.

### ► François Marossal

Plus d'infos sur : [selestat-alsace-centrale.fr](http://selestat-alsace-centrale.fr)

## Zoom / Scot et PCAET, quels liens ?

Le Scot de Sélestat vaut également PCAET (plan climat). C'est-à-dire que dans ses objectifs et dans les différentes réunions publiques, on évoque et on discute de l'écologie, et les deux renforcent l'un l'autre : « Attendent que les préconisations du PCAET ne sont pas contraires, intégrer le Scot leur permet d'avoir plus de poids. Quant au Scot, il peut avoir un plan d'action plus large que simplement les préconisations », détaille Lita Gondu, responsable du PCAET.

Prenons l'exemple de la forêt. Le Scot fait en sorte de préserver les espaces forestiers, telle que l'interdiction de construire dans la forêt. Il peut également renforcer certaines types de protection ou de création de forêt, mais il peut également les détruire.

Le PCAET, lui, va plus loin. Il peut prendre en compte tous



Le PCAET peut faire office d'agent de liaison entre différents organismes, par exemple pour la préservation des espaces forestiers. Photo archives Cofidé-Aubert

les aspects de la forêt (économique, environnemental, social, etc.) et travailler avec toutes les parties prenantes. ONE forestiers (collectifs, naturalistes, pour mettre en place des actions concrètes. Par exemple, comment soutenir la filière bois faire face aux enjeux du changement climatique. « Il a un rôle d'animation entre tous ces acteurs », résume Lita Gondu.

En somme, faire les deux

organismes permet plus de cohérence dans leurs actions.

**LES HABITANTS ONT LA PAROLE SUR L'AVENIR DE LEUR TERRITOIRE, DNA, 16/09/2025**

# # Les visites et conférences

Des visites de terrain accompagnées de présentations et des conférences ont été organisées pour permettre aux élus et techniciens de voir de quelle manière il est possible de traduire concrètement les objectifs fixés par le SCoT, à travers des exemples inspirants, leur permettant de se projeter dans le cadre de la révision.



28 septembre 2023

## Journée de visite à Epinal

- > Présentation des objectifs du **SCoT des Vosges centrales**
- > Visites de différents projets :  
Projet d'écoquartier ; Hôtel du bois ; Chaufferie du réseau de chaleur bois de la Ville d'Epinal



21 mai 2024

## Temps d'acculturation sur le thème de la densification

- > Introduction du concept de densité
- > Présentation des actions de Muttersholtz
- > Visites d'opérations à Châtenois et Ohnenheim



6 juin 2024

## Temps d'acculturation sur le thème de la reconversion et du patrimoine

- > Présentation de la stratégie de reconversion des fermes en centre-ville par la ville d'Erstein
- > Présentation du **fonds de sauvegarde de la maison alsacienne** et du bâti traditionnel par la CeA
- > **Visite d'une ferme** transformée en plusieurs logements à Matzenheim commentée par le CAUE.



2 juillet 2024

## Visite d'opérations en Suisse

- > Arlesheim, In der Shappe
- > Dornach, Erlachweg
- > Biel-Benken, Lotissement de Spittelhof
- > Rodersdorf, Oberdorfstrasse/Holderweg
- > Mulhouse, Cité Wagner

## A destination des entreprises

Afin de sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux de la Loi Climat & Résilience et son objectif "ZAN", le PETR est intervenu lors d'une réunion de sensibilisation organisée par l'ADIRA - Agence de développement d'Alsace, le 8 octobre 2024.



PUBLICATION  
LINKEDIN DE L'ADIRA



# Les outils de participation

## # A l'attention des élus

### ● Pour entamer la révision

Afin d'amorcer les réflexions sur la révision du SCoT, différents temps d'échange ont été organisés afin de rappeler les enjeux de cette révision et de mieux connaître les préoccupations des élus du territoire, 3 ans après l'analyse des résultats de l'application du SCoT réalisée fin 2019.



### Octobre / Novembre 2022

#### Tournée des intercommunalités n°2

- 24 octobre 2022 - Conférence des Maires de la CC de la Vallée de Villé
- 7 novembre 2022 - Conférence des Maires de la CC du Ried de Marckolsheim
- 21 Novembre 2022 - Bureau communautaire de la CC de Sélestat et Territoires



### Mai / Juin 2022

#### Tournée des intercommunalités n°1

> Rencontre avec les Présidents et VP des EPCI, lors de réunions du bureau ou rendez-vous spécifiques "SCoT"

- 5 mai 2022 - CC de la Vallée de Villé
- 9 juin 2022 - CC du Val d'Argent
- 21 juin 2022 - CC du Ried de Marckolsheim
- 21 juin 2022 - CC de Sélestat et Territoires



### 10 Décembre 2022

#### Séminaire de lancement politique

*L'ensemble des élus municipaux du territoire ont été conviés.*

> **Présentation** "Le SCoT un projet partagé pour le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale"

> **Temps d'échange en ateliers**

"Vos préoccupations pour le territoire"

## ● Pour élaborer le Projet d'Aménagement Stratégique

Afin d'élaborer le projet politique, plusieurs temps d'échange ont été organisés, en conviant l'ensemble des élus municipaux. Les techniciens et les membres du conseil de développement étaient également conviés à ces échanges mais ils ont été moins nombreux à y participer.



14 octobre 2023

### Séminaire PAS

> Présentations des objectifs de développement et d'aménagement du territoire qui sont pressentis pour le **PAS** et **propositions d'évolution de l'armature urbaine**



10, 11 et 31 Mai 2023

### Ateliers thématiques

*Présentation d'éléments de diagnostic et réflexions en ateliers*

- > Ateliers "Vivre au quotidien dans mon territoire" ;
- > Atelier "Transitions énergétiques et écologiques" ;
- > Atelier "Les ressorts de l'économie" ;
- > Atelier "Foncier".



Novembre 2023

### Réunions avec les EPCI au sujet de l'armature urbaine

- > 9 Nov. - Conférence des Maires de la CCVA
- > 20 Nov. - Bureau communautaire de la CCST
- > 27 Nov. 2023 - Conférence des Maires de la CCVV



1er Juillet 2023

### Séminaire

- > Rappel des fondamentaux et retour sur les **conclusions des ateliers thématiques**
- > Simulation avec le jeu "**Modèle notre Territoire**" afin d'appréhender les enjeux du ZAN



+ Réunions préparatoires avec les EPCI et communes



19 décembre 2023

### Comité syndical / Pré-débat du PAS

- > Présentation des axes du PAS et débat avec les élus du comité syndical au sujet des objectifs de développement et d'aménagement du territoire



23 avril 2025

### Comité syndical - Débat du PAS

- > Mise en débat du Projet d'Aménagement Stratégique rédigé

## ● Pour élaborer le Document d'Orientation et d'Objectifs

Dans le cadre de l'élaboration du DOO, plusieurs temps de travail ont été organisés avec les élus du territoire : groupes thématiques, ateliers et séminaires. Ces rencontres ont permis de rappeler les enjeux du DOO, de traduire le Projet d'Aménagement Stratégique de façon plus opérationnelle et de débattre collectivement des leviers d'action et des points de vigilance. Des points d'étape ont également permis d'identifier les sujets de consensus ou de discussion pour faire progresser le document.

Si les techniciens et les membres du Conseil de développement étaient associés, ces temps d'échange ont été principalement marqués par la forte implication des élus municipaux et intercommunaux, témoignant de leur engagement dans la construction du SCoT.



**21 février 2024**

### Atelier DOO : Habitat et foncier

- > **Présentation** des projections et scénarios de besoins en logements sur le territoire
- > **Temps d'échange en ateliers** : réflexion sur l'utilisation du foncier au regard des besoins en termes de logements



**16 avril 2024**

### Atelier DOO : Economie et foncier

- > **Présentation et temps d'échange** : restitution d'éléments de diagnostic et réflexion sur l'utilisation du foncier au regard des besoins du territoire en termes de développement économique



**22 juin 2024**

### Séminaire

- > Présentation de la démarche
- Climat/Air/Energie**
- > Restitution des **GT DAACL**
- > Synthèse des travaux du 1er semestre sur le **foncier**



**8 novembre 2024**

**GT Thématique "Environnement - paysage"**

- > L'eau sur le territoire
- > La richesse environnementale et la biodiversité
- > Risques et nuisances
- > Paysages et patrimoine
- > Ressources du sol



**13 novembre 2024**

**GT Thématique "Habitat et vie locale"**

- > Production de logements
- > Densités ; part de logements aidés
- > Projets d'équipements



**14 novembre 2024**

**GT Thématique "Agriculture"**

- > Préservation des ressources
- > Encadrer les constructions en zone agricole
- > Diversification des pratiques
- > Agriculture et environnement



**15 novembre 2024**

**GT Thématique "Développement économique"**

- > Les projets/sites d'échelle SCoT
- > La répartition du foncier par EPCI
- > Les conditions d'aménagement

**Les traversées pour l'après pétrole**

À l'automne 2024, le PETR a organisé, dans le cadre du projet « Paysages », une série de balades paysagères sur les quatre communautés de communes du territoire. Co-animées avec le collectif PAP, ces balades ont réuni élus, techniciens, membres du conseil de développement et représentants du monde associatif, agricole et économique autour de la découverte et de la lecture des « paysages de l'après-pétrole ».

À vélo, les participants ont pu échanger sur l'évolution des paysages face aux enjeux de transition énergétique, en abordant des thèmes tels que l'armature urbaine, l'habitat, les zones d'activité, l'agriculture, la ressource en eau ou encore les filières durables. Ces temps de terrain ont constitué des moments d'échanges riches et concrets, qui ont alimenté les réflexions menées dans le cadre de l'élaboration du DOO, notamment sur ses volets paysage et énergie.



ILLUSTRATIONS : PHOTOS DES TRAVERSÉES POUR L'APRÈS PÉTROLE



**11 décembre 2024**

**Atelier de travail autour de la stratégie énergétique du territoire**

- > à partir de la méthode "Destination TEPOS" : appréhension des objectifs énergétiques du territoire et définition de jalons opérationnels



19 mars 2025

#### Conférence des Présidents

- > Projets d'échelle SCoT
- > Répartition du foncier



6 mai 2024

#### Webinaire de restitution - volet Habitat

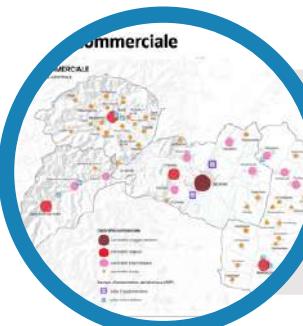
- > Production de logements et besoins foncier
- > Diversification de l'offre et logements aidés
- > Projets d'équipements



11 juin 2025

#### Webinaire de restitution - volet environnement

- > Milieu naturel et trame verte et bleue
- > Multifonctionnalité des forêts
- > Transition énergétique



17 juin 2025

#### Webinaire de restitution du DAACL

- > Les projets/sites d'échelle SCoT
- > La répartition du foncier par EPCI
- > Les conditions d'aménagement



#### ● Pour élaborer le Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique

Pour accompagner l'élaboration du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL), le PETR a mis en place un groupe de travail dédié, réunissant des élus du PETR et de chaque EPCI en charge des thématiques économie, commerce et attractivité, ainsi que des agents référents des collectivités (économie, commerce, programmes Petites Villes de Demain et opérations de revitalisation des centres-villes). Ce groupe, constitué pour assurer un suivi approfondi et continu, s'est réuni à sept reprises, afin de partager les éléments de diagnostic, de s'acculturer aux enjeux et au rôle du document, et de faire progresser collectivement la réflexion sur ce volet particulièrement technique et stratégique du SCoT.

Des échanges complémentaires ont également été organisés avec les communautés de communes et certaines communes, sur des sujets spécifiques tels que la définition des périmètres d'implantation, les seuils, ou les objectifs de développement des zones d'activités. Ce format de travail resserré et progressif a permis d'aborder en profondeur un sujet complexe et à forts enjeux pour l'aménagement économique du territoire.



Le GT DAACL s'est réuni le 26 février ; 8 avril ; 21 mai ; 1er juillet ; 28 septembre 2024 ainsi que les 13 janvier et 3 mars 2025.

## ● Pour élaborer le programme d'actions

L'élaboration du programme d'actions s'est structurée autour de plusieurs objectifs :

- Compléter le programme d'actions du PCAET adopté en 2022 pour qu'ils puissent répondre aux enjeux du territoire et au projet d'aménagement stratégique du SCoT valant PCAET ;
- Intégrer les actions liées à la mise en œuvre opérationnelle du SCoT valant PCAET ;
- Le renforcer grâce aux actions des partenaires et acteurs territoriaux.

Le programme d'actions a ainsi été nourri :

- des contributions issues des ateliers organisés dans les phases précédentes et des ateliers de travail ayant permis de construire le programme d'actions du PCAET adopté en 2022 ;
- des contributions effectuées par les EPCI, également engagées dans la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique qui les amène à structurer des feuilles de route en matière de transition ;
- d'échanges en bilatéral avec les partenaires sectoriels et territoriaux ;
- d'un appel à contribution ouvert aux acteurs du territoire.

### Juin/novembre 2025

#### Tournée des intercommunalités

> Rencontre avec les agents "accélérateurs de transitions" et directeurs des EPCI lors de rendez vous spécifiques

- 17 juillet 2025 - CC de Sélestat et Territoires
- 25 juillet 2025- CC de la Vallée de Villé
- 28 juillet 2025 - CC du Ried de Marckolsheim
- 29 juillet 2025 - CC du Val d'Argent

> Présentation et échanges autour de la démarche de révision du plan d'actions

- 8 septembre 2025 : bureau syndical du PETR
- 18 septembre 2025 : bureau de la CCVA
- 6 octobre 2025 : COPIL Transition écologique du PETR
- 3 novembre 2025 : bureau de la CCVV
- 5 novembre 2025 : COPIL Transition écologique de la CCRM
- 17 novembre 2025 : bureau de la CCST



### septembre - novembre 2025

#### Tournée des partenaires sectoriels

> Echanges en bilatéral avec les partenaires sectoriels et territoriaux sur le projet de programme d'actions



# # A l'attention des acteurs économiques



## 11 Entretiens “DAACL”

Dans le cadre de l’élaboration du Document d’Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL), onze entretiens ont été conduits avec des acteurs économiques locaux issus des quatre communautés de communes du territoire : associations de commerçants, gérants de grandes surfaces, représentants de petits commerces, artisans et logisticiens.

L’objectif était d’assurer une représentativité équilibrée des profils rencontrés, en termes de taille d’entreprise, de localisation (centre-ville ou périphérie) et de secteur d’activité, afin de recueillir une vision complète du fonctionnement économique local.

Chaque entretien a débuté par une présentation de la démarche du DAACL, suivie d’un échange sur l’activité du professionnel, ses projets, sa perception de la dynamique commerciale de son territoire, les effets du e-commerce, les enjeux de logistique et les perspectives d’évolution du commerce local.

Ces entretiens ont permis de compléter les données chiffrées du diagnostic par une approche qualitative et de terrain, nourrissant ainsi les travaux du groupe de travail DAACL et contribuant à une meilleure compréhension des réalités économiques du territoire.



# # A l'attention des techniciens

La participation des techniciens du territoire s'est inscrite dans une logique de travail continu et collaboratif tout au long de la révision du SCoT valant PCAET. Dès le lancement de la démarche, un séminaire technique a réuni les agents du PETR, des EPCI et des communes afin de présenter les objectifs, la méthodologie et le calendrier de la révision. Ce temps fort a permis de poser les bases d'une coopération technique étroite entre les différents niveaux territoriaux.

Par la suite, lors des ateliers et séminaires principalement destinés aux élus, il était systématiquement proposé à ces derniers de participer accompagnés de leurs techniciens référents, permettant ainsi d'enrichir les échanges par des retours d'expérience opérationnels.

Le PETR a régulièrement participé aux réunions organisées par les EPCI dans le cadre de leurs démarches petites villes de demain, accélérateurs de transitions ; etc. La concertation s'est également poursuivie de manière plus informelle et régulière à travers de nombreux échanges directs entre l'équipe technique du PETR, l'ADEUS et les services des EPCI ou des communes : réunions en visioconférence, appels téléphoniques ou échanges de mails. Ces interactions au fil de l'eau ont contribué à une bonne circulation de l'information et à une appropriation technique partagée du projet de SCoT valant PCAET.



28 Février 2023

## Séminaire de lancement technique

- > Présentation "Le SCoT un projet partagé pour le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale"
- > Temps d'échange en ateliers  
"Vos préoccupations pour le territoire"



ILLUSTRATIONS : SYNTHÈSES DU SÉMINAIRE DE LANCEMENT POLITIQUE PRÉSENTÉES EN ATELIERS LORS DU SÉMINAIRE TECHNIQUE

# # A l'attention des partenaires

La participation des partenaires et des Personnes Publiques Associées (PPA) s'est traduite par l'organisation de deux réunions dites "PPA" au cours de la révision. Ces temps forts ont permis de présenter l'avancement des travaux, de partager le projet de SCoT valant PCAET et de recueillir les observations des partenaires.

Un échange spécifique a également été consacré au DAACL, en présence de la DDT, de la CCI et de la CMA. Des réunions bilatérales ont par ailleurs permis d'approfondir certains sujets avec des partenaires (DDT, Région Grand Est, SAGE, chambre d'agriculture, DREAL, etc.), tandis que des échanges réguliers et informels (mails, appels, visios) ont été maintenus tout au long de la procédure.

Le PETR a également participé à une vingtaine de réunions "interSCoT", organisées à l'échelle du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, du Centre-Alsace et de l'Alsace, permettant d'échanger régulièrement avec les SCoT voisins et de partager les démarches respectives. Enfin, il a pris part aux réunions de la Conférence des SCoT du Grand Est ; aux réunions organisées dans le cadre de la modification du SRADDET ou dans le cadre de l'élaboration du Projet de territoire du Rhin Supérieur.



**22 février 2024**

## Réunion des PPA et autres partenaires consultés n°1

> Présentation de la synthèse du diagnostic territorial et des objectifs de développement et d'aménagement du territoire qui sont pressentis pour le **Projet d'Aménagement Stratégique**

**13 mai 2025**

## Réunion PPA "DAACL"

> Présentation et échanges autour du projet de DAACL en présence des représentants de la DDT / CCI / CMA



**6 octobre 2025**

## Réunion des PPA et autres partenaires consultés n°2

> Présentation et échanges autour du projet de SCoT valant PCAET avant arrêt, et plus particulièrement concernant le **document d'orientation et d'objectifs et le programme d'actions**

## Un appel à contributions à destination des acteurs du territoire

Dans le cadre de l'élaboration du programme d'actions, de septembre à novembre 2025, le PETR a proposé aux acteurs du territoire de valoriser leurs actions et initiatives en faveur de la transition écologique en répondant à un appel à contributions. L'appel à contributions a été diffusé par mail, sur les réseaux sociaux, sur le site internet du PETR et par communication en conseil communautaire.

Un fascicule décrivant les modalités de l'appel à contribution et les objectifs du programme d'actions a également été réalisé.

Toute structure (collectivité, acteur institutionnel, établissement public, entreprise privée, association, collectif citoyen, etc.) agissant sur le territoire du PETR Sélestat Alsace centrale (Communautés de communes du Ried de Marckolsheim, de Sélestat & Territoires, de la Vallée de Villé et du Val d'Argent) et portant des actions qui s'inscrivent dans les axes du PCAET était invitée à contribuer en remplissant une fiche contribution recensant ses actions s'inscrivant dans les axes du PCAET.

**Plan Climat Air Energie Territorial  
REVISION DU SCOT SÉLESTAT ALSACE CENTRALE**

**RÉVISION DU SCOT VALANT PCAET  
PLAN D'Actions**

**RÉVISION DU SCOT VALANT PCAET  
PLAN D'Actions 2026 - 2032**

**Un appel à contributions ouvert aux acteurs du territoire**

**QUELS OBJECTIFS ?**

- Proposer aux acteurs du territoire de s'engager dans le plan climat et de valoriser leurs actions et initiatives en faveur de la transition écologique
- Renforcer l'appropriation collective du Plan Climat Air Energie Territorial et développer une communauté locale d'acteurs engagés pour le climat

**QUI PEUT CONTRIBUER ?**

Toute structure (collectivité, acteur institutionnel, établissement public, entreprise privée, association, collectif citoyen...) qui agit sur le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale et qui porte des actions qui s'inscrivent dans les axes du PCAET.

Cet appel à contributions n'est pas ouvert aux particuliers à titre individuel.

**QUELLES SONT LES CONTRIBUTIONS ATTENDUES ?**

Les contributions proposées doivent s'inscrire dans les axes de travail du Plan Climat Air Energie Territorial d'Alsace Centrale. Les actions recensées doivent être des actions en cours ou prévues sur la période de mise en œuvre du PCAET (2026-2032).

**COMMENT CONTRIBUER ?**

En complétant la [fiche contribution](#) disponible en annexe au présent document et téléchargeable sur le site internet du PETR Sélestat Alsace Centrale.

Les contributions sont attendues **au plus tard le 1er novembre 2025**.

Elle peuvent être transmises par courrier électronique ([administration@petr-selestat.fr](mailto:administration@petr-selestat.fr)) ou par courrier postal (PETR Sélestat Alsace Centrale, 15 boulevard du Maréchal Leclerc - CS20195 - 67604 - SÉLESTAT cedex).

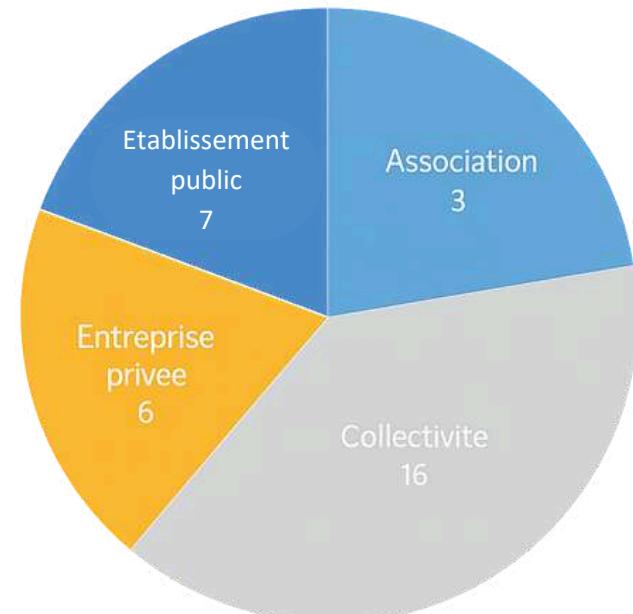
**A QUOI S'ENGAGE LE PETR ?**

En tant qu'animateur du Plan Climat Air Energie Territorial, le PETR s'engage à :

- valoriser et promouvoir les actions des différents contributeurs, sous réserve qu'elles s'inscrivent dans les axes de travail du Plan Climat Air Energie Territorial
- les annexer au programme d'actions du SCOT valant PCAET
- organiser annuellement une rencontre des acteurs engagés pour le climat
- développer des synergies entre les actions proposées

**Plus d'informations sur le site internet du PETR : [selestat-alsace-centrale.fr](http://selestat-alsace-centrale.fr)**

**39** contributions ont été reçues, rassemblant **730** actions concrètes portées par les acteurs du territoire. Elles se répartissent de la manière suivante :



Répartition des contributeurs par catégorie



**13 novembre 2025**

### Rencontre des contributeurs

- > Présentation des enjeux climat air énergie propres à l'Alsace Centrale
- > Echange autour des grands chantiers thématiques du programme d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial
- > Partage des contributions reçues dans le cadre de l'appel à contribution
- > Echange autour des attentes des participants concernant le réseau des contributeurs



Carte des contributeurs présentée lors de la rencontre du 13 novembre

# # A l'attention du conseil de développement

Le PETR dispose d'un conseil de développement (Codev), instance réunissant des représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire. Sa composition est fixée par délibération du Comité syndical. Le Codev peut être consulté sur les principales orientations du PETR et formuler un avis sur toute question d'intérêt territorial.

Dans le cadre de la révision du SCoT valant PCAET, les membres du Codev ont été régulièrement invités aux différents temps de travail (ateliers, séminaires, groupes de travail, balades paysagères, etc.). Si tous n'ont pu y participer, plusieurs membres se sont mobilisés pour contribuer aux échanges et relayer la voix du conseil au fil de la démarche.

Le PETR a également pris part à plusieurs réunions du Codev. Une rencontre a été dédiée au lancement de la révision le 11 avril 2023. Le document de travail du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT valant PCAET leur a ensuite été présenté le 5 février 2024. À la suite des échanges avec les membres, un temps de dialogue avec les élus a été organisé le 11 avril 2024, afin de débattre des observations formulées. Le Président du Codev a ensuite rédigé un avis de synthèse, portant notamment sur les thématiques du lien social et culturel, de l'armature urbaine, des transports, du développement économique et de la reconversion des friches. Cet avis a été examiné en Bureau syndical, puis une réponse formelle a été adressée par le Président du PETR aux membres du Codev.

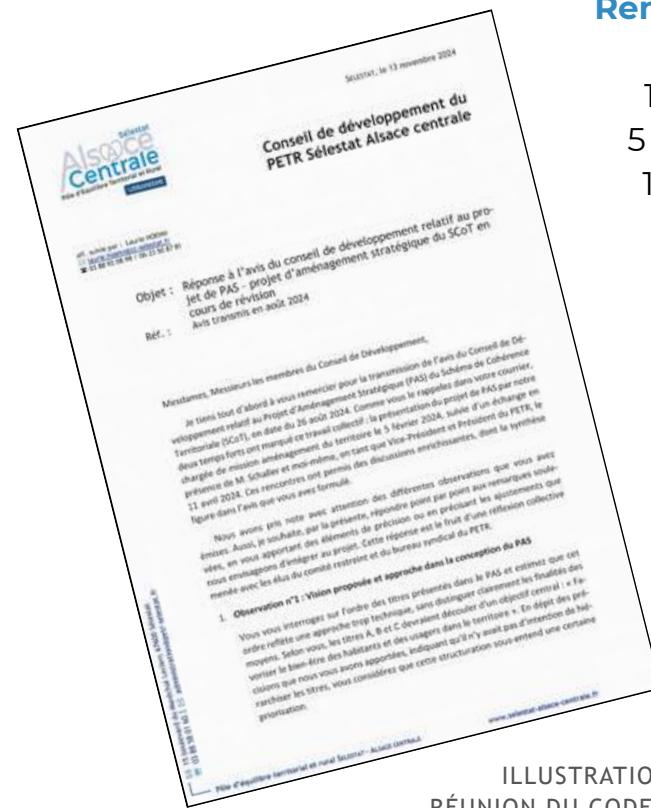


## Rencontres avec le CODEV

11 avril 2023

5 février 2024

11 avril 2024



ILLUSTRATIONS : PHOTO D'UNE  
RÉUNION DU CODEV ET COURRIER DU  
PRÉSIDENT EN RÉPONSE À L'AVIS DU CODEV

# # A l'attention des associations, habitants et usagers du territoire

Tout au long de l'élaboration du SCoT valant PCAET, le PETR a veillé à garantir une information accessible et continue au grand public. Le site internet du PETR, relayé par ceux des communautés de communes, mentionnait la possibilité pour chacun de formuler des observations par mail ou courrier (voir encadré ci-contre). Deux contributions ont ainsi été reçues par mail.

Les documents de travail ont été mis à disposition sur le site internet du PETR au fur et à mesure de leur avancement, et des documents étaient également consultables à l'accueil du PETR et dans les sièges des communautés de communes, accompagnées d'un volet "observations" destiné à recueillir les commentaires du public, bien que ces supports aient été peu consultés.



## Concertation

Les documents de travail suivant sont mis à disposition et consultables en ligne :

1. [Projet d'aménagement stratégique -PAS \[document de travail\]](#)
2. [Document d'orientation et d'objectifs – DOO \[document de travail\]](#)
3. [Diagnostic \[document de travail\]](#)

En 2025, des **réunions publiques seront organisées dans chaque communauté de communes**, offrant à tous les habitants l'opportunité de s'informer :

- **Le mardi 16 septembre à 19h à Marckolsheim** | Salle des adjudications – Mairie annexe – 24 rue du Maréchal Foch
- **Le mercredi 17 septembre à 20h à Sélestat** | Salle des commissions – Siège du PETR – 15 bd Leclerc
- **Le jeudi 25 septembre à 19h à Villé** | MJC le Vivarium – 53 rue de Bassemberg
- **Le jeudi 9 octobre à 20h à Ste-Croix-aux-Mines** | Villa Burrus – 11 rue Maurice Burrus

[En savoir plus](#)

Durant toute l'élaboration du projet de révision, **vous pouvez formuler vos observations** :

- par courrier postal à l'attention du Président du PETR Sélestat Alsace centrale – à l'adresse suivante : 15 boulevard du Maréchal Leclerc – CS20195 – 67604 SELESTAT cedex
- par courrier électronique – à l'adresse suivante : [administration@petr-selestat.fr](mailto:administration@petr-selestat.fr)

ILLUSTRATIONS : SITE DU PETR ET EXTRAITS DES DOCUMENTS PARTAGÉS EN VERSION PAPIER

Par ailleurs, plusieurs temps d'échange ouverts à tous ont été organisés afin de favoriser la participation directe des habitants et associations : un séminaire grand public en juin 2025, puis quatre réunions publiques tenues entre le débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et l'arrêt du SCoT valant PCAET. Le projet de SCoT valant PCAET a également été présenté lors de l'assemblée générale des anciens élus du territoire de Sélestat, le 5 novembre 2025, rassemblant une quarantaine de personnes.

Ces moments ont permis de présenter la démarche, d'échanger sur les orientations du projet, d'expliquer les enjeux et de recueillir les réactions et propositions des participants.

**28 juin 2025**

### **Un séminaire pour penser collectivement l'avenir de l'Alsace centrale**

Un séminaire participatif ouvert à tous (habitants, usagers du territoire, représentants associatifs, etc.) a été organisé en juin 2025.

Objectif : partager, comprendre et faire évoluer les grandes orientations SCoT valant PCAET en cours de révision.

La matinée a été introduite par les élus en charge du SCoT qui ont rappelé les enjeux du document et les ambitions portées par le PETR. Quatre ateliers ont ensuite permis de croiser les regards sur des thématiques structurantes : la biodiversité (trame verte et bleue) ; la transition énergétique ; l'habitat ; la gestion du foncier.



**Quatre réunions publiques** se sont tenues en 2025 : le 16 septembre Marckolsheim, le 17 septembre à Sélestat, le 25 septembre à Villé et le 9 octobre à Ste-Croix-aux-Mines. Au total, une soixantaine d'élus, représentants associatifs et citoyens étaient présents pour échanger sur les enjeux d'aménagement, de mobilités, d'habitat, d'environnement et de transition énergétique.

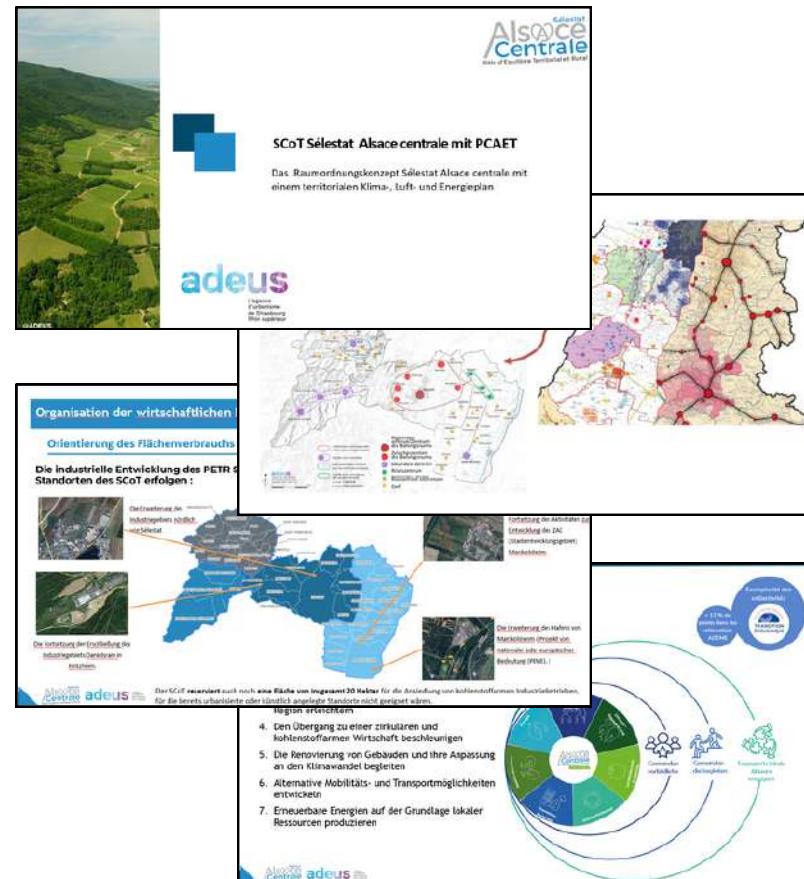
Les échanges ont été constructifs : beaucoup de questions pour mieux comprendre le rôle du document et de réactions sur les grands enjeux du territoire.

# # A l'attention des territoires transfrontaliers

Le territoire du PETR de Sélestat Alsace Centrale, situé au cœur du territoire du Rhin Supérieur, entretient depuis de nombreuses années des relations étroites avec ses voisins allemands. Dans le cadre de la révision du SCoT, cette dimension transfrontalière a fait l'objet d'une attention particulière, tant pour partager les réflexions stratégiques que pour favoriser des échanges d'expériences sur les enjeux communs de développement durable et d'aménagement du territoire.

Un temps d'échange a ainsi été organisé le 12 novembre 2025 entre le PETR et le Regionalverband Südlicher Oberrhein, en présence notamment de Robert Engel et Claude Schaller, vice-présidents du PETR, et des techniciennes en charge du projet au niveau du PETR et de l'ADEUS. Cette réunion, organisée en visioconférence, a eu pour objectif de renforcer les échanges entre les deux structures de planification et d'identifier les thématiques transfrontalières pouvant faire l'objet d'un dialogue renforcé.

À cette occasion, une synthèse du projet de SCoT a été présentée aux deux représentants du Regionalverband Südlicher Oberrhein au moyen d'un support PowerPoint traduit en allemand. Plusieurs sujets majeurs ont été abordés, parmi lesquels le rôle du SCoT et ses modalités de mise en œuvre à travers les documents d'urbanisme locaux, l'armature urbaine, la gestion du foncier, les objectifs climat-air-énergie, la mobilité et les enjeux liés aux franchissements du Rhin, ainsi que les thématiques de l'habitat, du développement économique, de la trame verte et bleue et des projets d'envergure à l'échelle du territoire.



ILLUSTRATIONS : EXTRAITS DE LA PRÉSENTATION PARTAGÉE LORS DE LA RENCONTRE AVEC LE REGIONALVERBAND SÜDLICHER OBERRHEIN

Les liens avec le Landkreis d'Emmendingen demeurent également très forts, notamment à travers le projet "Common Ground – Co-créons au-delà des frontières", dont le PETR de Sélestat Alsace Centrale et le Landkreis d'Emmendingen sont partenaires. Ce projet, intitulé localement « R(h)einverbindlich – Liaisons rhénanes », vise à mobiliser les citoyens des deux rives du Rhin autour des enjeux du dérèglement climatique et des transitions écologiques. Il repose sur une démarche participative transfrontalière favorisant l'échange d'expériences, l'apprentissage mutuel et la co-construction d'actions concrètes.

Quatre thématiques ont structuré ce travail commun :

- les mobilités douces,
- les énergies renouvelables,
- la préservation de la biodiversité et de l'environnement,
- et une alimentation locale et durable.

Les activités proposées (forums citoyens, ateliers, visites de terrain et actions participatives) se sont déroulées de part et d'autre du Rhin, notamment autour du site emblématique de l'Île du Rhin, entre Marckolsheim et Sasbach.



Avec le soutien de la fondation Robert Bosch Stiftung



## R(h)einverbindlich liaisons rhénanes

Bien que ce projet ne soit pas directement lié à la révision du SCoT valant PCAET, il a nourri les réflexions menées dans le cadre du document d'urbanisme, en particulier sur les enjeux climatiques, de sobriété foncière et de coopération territoriale. Plusieurs élus du Comité syndical du PETR ont participé aux échanges organisés dans le cadre de Common Ground, notamment à la rencontre du 16 octobre 2023 à Emmendingen. Cette première réunion commune entre le Comité syndical du PETR et le Kreistag du Landkreis d'Emmendingen a permis d'aborder des sujets clés tels que la sobriété foncière et l'autoconsommation énergétique, illustrée par l'exemple du projet « Energiessen » dans la Vallée de Villé.

Ces coopérations et échanges transfrontaliers contribuent à une meilleure compréhension partagée des enjeux d'aménagement à l'échelle rhénane. Ils participent également à la diffusion d'une culture commune de la planification et de la transition écologique.

# Synthèse du bilan de la concertation

Le tableau ci-dessous propose une synthèse des principaux thèmes abordés au cours de la concertation, ainsi que de la teneur des échanges. Il s'agit d'une présentation volontairement synthétique, destinée à mettre en évidence les grands sujets de discussion. Cette synthèse n'a pas vocation à être exhaustive, l'ensemble du projet ayant été progressivement construit en concertation avec les élus, les partenaires et les acteurs du territoire. De nombreux échanges, parfois transversaux ou informels, ont également contribué à enrichir la réflexion collective et à façonner le projet de SCoT valant PCAET.

Principales thématiques abordées dans le cadre de la concertation	Synthèse des échanges et prise en compte dans le SCoT
Armature urbaine	Les échanges sur l'armature urbaine se sont appuyés sur la structure du SCoT en vigueur. Deux évolutions ont émergé suite aux échanges (en séminaire ; ateliers ; réunions avec les collectivités ; etc.) : la commune de Lièpvre, auparavant classée en "village", a été reconnue comme pôle secondaire, constituant avec Ste-Croix-aux-Mines et Ste-Marie-aux-Mines un tri-pôle, en cohérence avec le dynamisme économique au sein de la commune. De même, la commune de Kintzheim, également considérée comme "village" dans le précédent SCoT, a vu son rôle requalifié en pôle intermédiaire d'agglomération, au regard de son positionnement et de son développement. Les communes en appui du pôle secondaire de Villé ont fait l'objet de discussions, mais la conclusion a été de maintenir l'armature existante, jugée toujours pertinente et représentative des équilibres territoriaux actuels. L'armature urbaine a globalement suscité des interrogations et quelques incompréhensions sur l'intention portée par le document, soulignant la nécessité de clarifier les principes de complémentarité et d'équilibre entre les différentes strates territoriales.
Démographie, production de logements, parcours résidentiel et sobriété foncière	Les échanges ont porté sur la nécessité de répondre aux besoins en logements tout en restant réalistes. Les effets de "vase communicant" ont été évoqués, notamment avec la métropole voisine, qui souhaite assumer son rôle mais aussi maîtriser sa production de logements. Les difficultés d'installation des jeunes ménages, le vieillissement de la population et la nécessité de proposer une offre diversifiée et abordable ont été largement soulignées, renvoyant à la notion de parcours résidentiel. Les réflexions ont également porté sur les potentiels de production dans l'existant (requalification, densification douce, réinvestissement du bâti). Enfin, des inquiétudes ont été exprimées concernant les densités et leur acceptabilité sociale : la concertation a mis en avant la nécessité d'un soin particulier à la qualité urbaine et paysagère pour rendre cette densité attractive et bien vécue.

Principales thématiques abordées dans le cadre de la concertation	Synthèse des échanges et prise en compte dans le SCoT
Développement économique et sobriété foncière	<p>Les échanges ont mis en évidence un territoire attractif sur le plan économique, avec des demandes soutenues en foncier d'activités auxquelles les EPCI peinent parfois à répondre. Cette situation souligne la nécessité de préserver des capacités foncières dédiées au développement économique, tout en restant exigeants dans leur gestion : optimiser l'utilisation du foncier, réinvestir les zones existantes et limiter l'impact environnemental des nouvelles implantations.</p> <p>Les discussions ont réaffirmé la volonté de poursuivre la dynamique industrielle du territoire, tout en portant une attention particulière au "comment" : s'assurer de la cohérence avec les objectifs climat-air-énergie et de la qualité environnementale et paysagère des aménagements.</p>
Le "bien-vivre" des habitants	<p>Les échanges ont mis en avant la notion de bien-vivre sur le territoire, en soulignant qu'elle devait être abordée sous l'angle de l'intérêt collectif plutôt que du seul bien-être individuel. Si un axe spécifique du SCoT est consacré à cette thématique, les discussions ont rappelé que le bien-vivre résulte de l'ensemble du projet de territoire : qualité de l'environnement, accès à l'emploi, à l'éducation, aux services, aux mobilités, ou encore vitalité des centralités. Le bien-vivre est ainsi apparu comme une finalité transversale, à laquelle toutes les orientations du SCoT contribuent directement ou indirectement.</p>
Les commerces et la revitalisation des centre-villes / centre-bourgs	<p>Les échanges ont souligné la diversité de l'offre commerciale sur le territoire, tout en mettant en avant la fragilité de certains centres-villes et centres-bourgs. Plusieurs participants ont alerté sur les risques liés au départ de commerces "moteurs" et sur la nécessité de trouver un équilibre entre maintien de l'activité dans les centres et limitation de l'évasion commerciale vers Strasbourg ou Colmar. Des visions divergentes ont été exprimées sur la concurrence entre centre-ville et périphérie, ainsi que sur les impacts du e-commerce et des nouvelles formes de distribution (drives, casiers, etc.). Ces échanges ont mis en évidence la nécessité de préserver la vitalité des centralités tout en adaptant les orientations du SCoT à l'évolution des pratiques commerciales et aux équilibres territoriaux.</p>
Mobilités durables	<p>Les échanges ont fait ressortir des attentes fortes en matière de mobilités durables, avec la volonté de consolider les avancées récentes, notamment celles liées au développement du réseau ELSA. Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer l'intermodalité, en facilitant les correspondances entre les différents modes de déplacement (train, bus, vélo, marche, covoiturage, etc.), afin d'offrir des alternatives crédibles à la voiture individuelle.</p>

Principales thématiques abordées dans le cadre de la concertation	Synthèse des échanges et prise en compte dans le SCoT
Transitions écologique et énergétique	<p>Les échanges sur la transition énergétique ont mis en avant la nécessité de penser d'abord la sobriété énergétique, avant de penser développement des énergies renouvelables, en privilégiant une logique de réduction des besoins et d'efficacité. La question de la rénovation énergétique du bâti existant a été largement évoquée comme levier prioritaire d'action.</p> <p>Concernant la trame verte et bleue, les participants ont souligné les difficultés de mise en œuvre entre la planification et la réalité du terrain, notamment la négociation foncière et la concrétisation des corridors écologiques.</p> <p>Les échanges ont également mis en lumière les liens étroits entre transitions, qualité de vie et adaptation au changement climatique : amélioration du confort d'été, création d'îlots de fraîcheur, valorisation du paysage et préservation des ressources. Ces thématiques ont été perçues comme des enjeux structurants et transversaux du projet de SCoT.</p>

## Conclusion

La concertation s'est déroulée de manière continue tout au long du processus de révision du SCoT. Les modalités de concertation arrêtées par le Comité syndical du PETR Sélestat Alsace centrale dans la délibération de prescription de la révision générale du SCoT ont été respectées et mises en œuvre. Au-delà de ces engagements initiaux, le PETR a souhaité aller plus loin en organisant des temps d'échange supplémentaires et en adaptant les formats de communication afin de répondre au mieux aux objectifs de concertation.

Une attention particulière a été portée à la dimension pédagogique de la démarche, notamment à destination des élus locaux, acteurs clés de la diffusion et de l'appropriation du projet. L'ensemble des supports, rencontres et outils de communication ont été pensés pour permettre aux élus de mieux comprendre les enjeux de la révision, de pouvoir en débattre avec leurs concitoyens, d'expliquer les choix effectués et, à terme, de faciliter la mise en œuvre du SCoT sur l'ensemble du territoire.

Si certains dispositifs ont été moins mobilisés que d'autres, la diversité des canaux de communication utilisés (réseaux sociaux, newsletters, kits de communication, séminaires, réunions publiques, balades, visites, etc.) a permis d'assurer une large diffusion de l'information et de maintenir une dynamique collective tout au long de la révision.

Il ressort de cette concertation une forte implication des élus du territoire, qu'ils siègent au Comité syndical, dans les intercommunalités membres ou au sein des communes, ainsi que des partenaires institutionnels et des techniciens. Cette mobilisation a largement contribué à enrichir le contenu du projet de SCoT valant PCAET désormais formalisé et à renforcer son appropriation à toutes les échelles du territoire en vue de sa mise en œuvre.